

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2013



2013 ANNÉE D'ACTIVITÉS RAPPORT



DYNAMISER LA PÊCHE EN WALLONIE 4

1.	EXPOSITION TEMPORAIRE « LA PÊCHE ET LES POISSONS »	4
2.	AMELIORER L'ACCES AU LOISIR	5
	Commande en ligne des permis de pêche	5
	Accessibilité aux lieux de pêche	6
	Parcours de pêche de Wallonie	7
3.	MODERNISER LES STRUCTURES ET LES REGLEMENTATIONS	8
	La réforme des structures	8
	La réforme de la loi sur la pêche	8
4.	PROMOUVOIR LA PÊCHE EN WALLONIE	9
	Musée de la pêche et des poissons	9
	Foire de Libramont	10
	Pêche en fête	11
	Salon des sports à Colfontaine	13
	Simulateur de pêche	13
5.	PROMOUVOIR LA PÊCHE AUPRES DES JEUNES	14
	Initiations à la pêche au Demo Forest	14
	Participation à la journée « Place aux enfants » à Yves-Gomezée	15
	Coordination des écoles de pêche	15
	Promotion des écoles et des stages de pêche	16
	Développement d'une application iPad	17

LA FORMATION ET L'INFORMATION 18

1.	LA JOURNÉE D'ETUDE EN GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE	18
2.	L'IMAGO	19
3.	PARTENARIAT AVEC LA FSPFB DANS LE CADRE DE LA FORMATION FEP.....	20
4.	LA PÊCHE «EN LIGNE»	21
	Les parcours de pêche en Wallonie	21
	« Quel pêcheur êtes-vous ? »	22
	Gestion et mise à jour de la page Facebook de l'association	23
	Création d'un compte Twitter	23

	Site Internet de la Maison wallonne de la pêche	25
5.	BIBLIOTHEQUE	27
6.	PARUTIONS DANS LE PÊCHEUR BELGE	27
7.	PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION AUX SALONS	28
	Fête de la pêche à la mouche de Roselies	28
	Foire de la pêche et du pêcheur de Frameries	29
	Journée « Espace vert » de la ville de Namur	30
	Salon des sports de Colfontaine	30
	Foire de Libramont	30
	Agrimax	31
	FishArt	32
	Hengel Expo	32
8.	DEVELOPPEMENT D'OUTILS DE COMMUNICATION	33
9.	SENSIBILISATION DE LA PRESSE ET INFORMATION DU PUBLIC	33

RESTAURATION DES HABITATS PISCICOLES 34

1.	TROUILLE BLEUE – DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS D' ACTIONS	34
2.	FRAYERES ARTIFICIELLES	34
	Dendre – Frayères fixes	34
	FEP Pisciflore Cheratte – Frayères fixes	35
	Lacs de l'Eau d'Heure – Frayères flottantes	36
3.	RADEAUX VEGETALISES	37
	Lacs de l'Eau d'Heure	37
	FEP-RAV-Meuse	37
4.	FASCINES VEGETALISES	38
5.	CAGES DE PROTECTION CONTRE LA PREDATION	39
6.	TRUTTATHURE	40
7.	THUDITRUIE – INVENTAIRE DE LA BIESMELLE	40
8.	VEGETALISATION DE LA HAUTE SAMBRE	41

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES 42

1.	ENQUETES PUBLIQUES	42
	Carrière de porphyre de Lessines	42
	Modification du plan de secteur – Projet Ferganwez	42
	Changement de gabarit de la Lys	42
2.	ESPECES EXOTIQUES ET INVASIVES	43
	Enquête sur les plantes aquatiques invasives	43
	Règlement européen sur les espèces exotiques	43
3.	POLLUTIONS DES COURS D'EAU	44
	Evaluation des dommages piscicoles du ruisseau de Neufchâteau	44
	Pollution de la Sambre	44
	Pollution de la Biesmelle	44
	Mise à sec de l'Ourthe	45
	Pollution de la Salm et de l'Amblève	45
	Développement d'un module « pollutions »	45
4.	REACTIONS FACE A L'IMPLANTATION DE CENTRALES HYDROELECTRIQUES.....	46
	Renouvellement du permis d'exploitation de la centrale de la Plate Taille	46
	Matinée hydroélectricité – Contrat de rivière Dyle-Gette	46
5.	KAYAK – RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'EXPLOITATION	47

SOUTIEN AUX FEDERATIONS ET A LA POLITIQUE REGIONALE EN MATIERE DE PÊCHE 48

1.	COMMANDE EN LIGNE DES CARTES DE SOCIETES	49
2.	POLLUTIONS	50
3.	ETUDES ET ACTIONS DE RESTAURATION DES COURS D'EAU	50
4.	SOUTIEN ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET TECHNIQUE	51

GESTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION 52

1.	RESSOURCES HUMAINES	52
2.	RESSOURCES BUDGETAIRES	53
3.	ELABORATION DES BUDGETS ET TENUES DES COMPTES	55

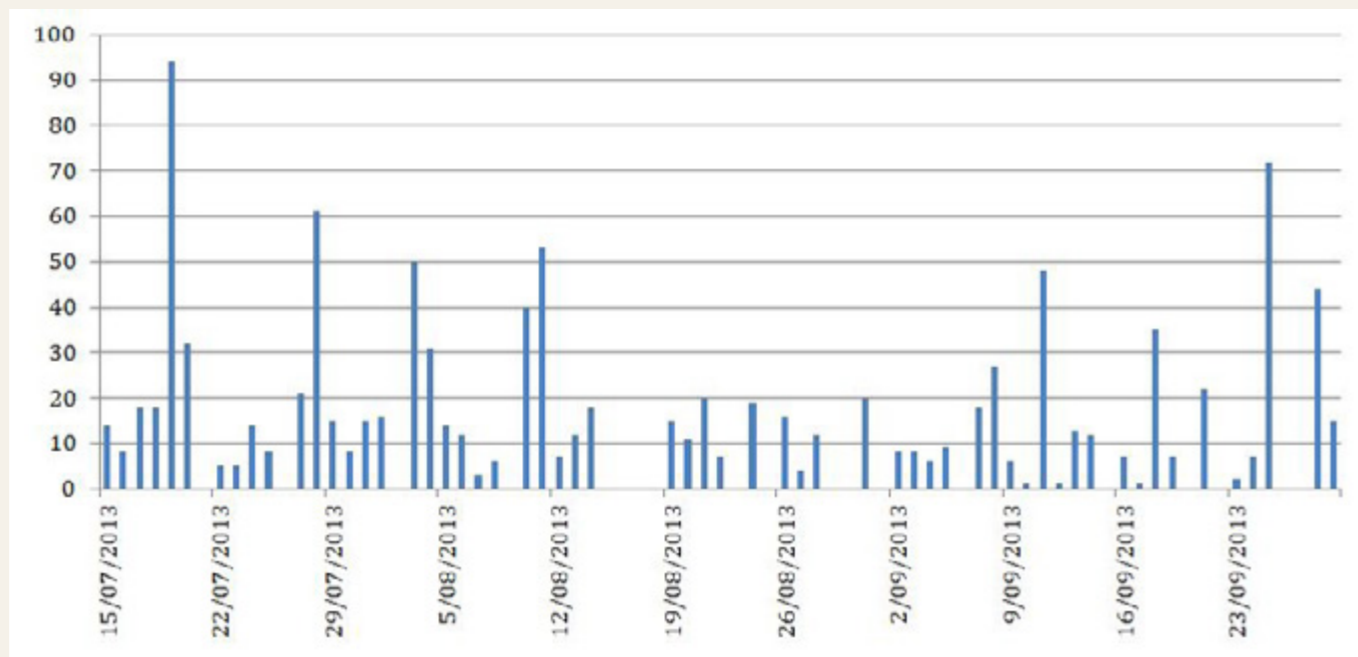
DYNAMISER LA PÊCHE EN WALLONIE

1. EXPOSITION TEMPORAIRE « LA PÊCHE ET LES POISSONS »

Une exposition sur le thème de la pêche et de la biodiversité dans la vallée de la Haute-Sambre a été organisée par la Ville de Fontaine-l'Évêque et la Maison wallonne de la pêche au « Pavillon Vert » à l'Abbaye D'Aulne, du 15 juillet au 30 septembre 2013. Cette exposition avait pour but de relancer les activités culturelles sur le site du Pavillon Vert en valorisant la collection du Musée de la pêche et des poissons acquise par le Département de la Nature et des Forêts. A cette exposition sont venues se greffer différentes activités proposées par le Contrat de Rivière Sambre, la Fédération Sambre et Oise ou encore les pêcheurs locaux.

Au total ce sont plus de mille personnes qui ont franchi le seuil du Pavillon pour venir découvrir le matériel de pêche ancien, l'histoire de ce lieu et la biodiversité de la Haute-Sambre. Le succès de cette première expérience est encourageant et de bonne augure pour la réussite d'autres projets similaires.

L'exposition a pu bénéficier du relais de la ville et la télévision locale, TéléSambre pour en assurer la promotion. De son côté, la Maison wallonne de la pêche a informé ses contacts de cette organisation et a intégré cette information à son site Internet.



Nombre quotidien de visiteurs à l'exposition temporaire sur la pêche et la biodiversité en Haute-Sambre.

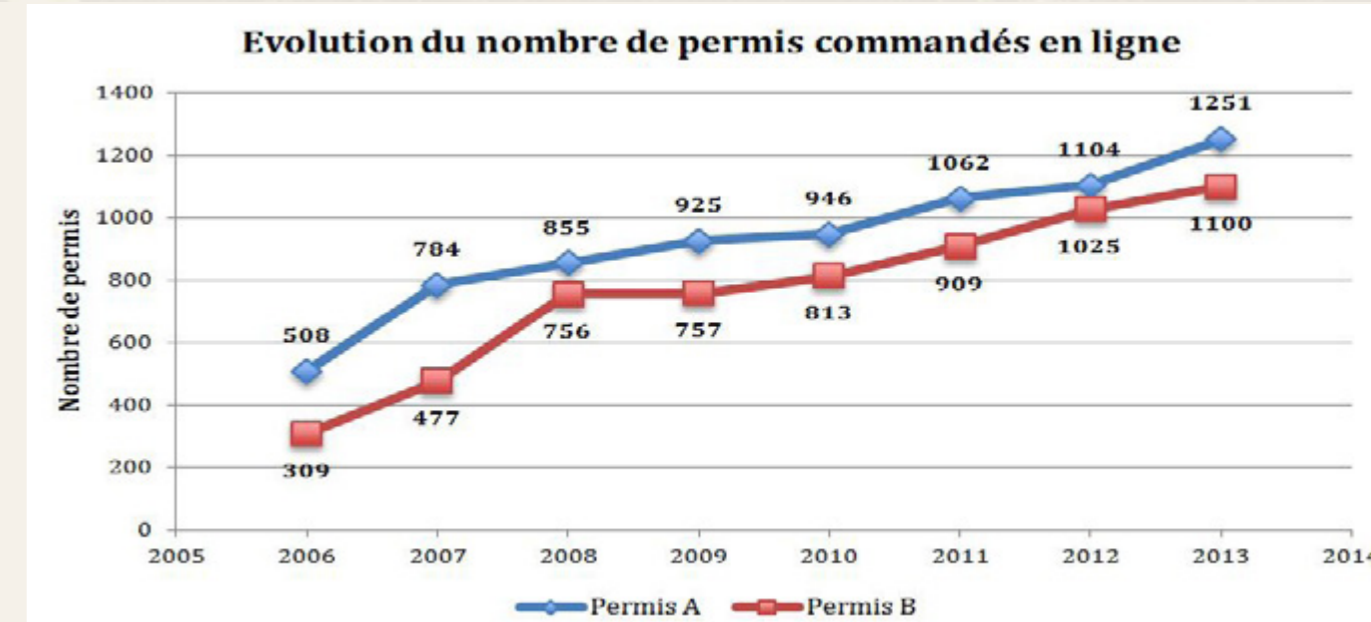
2. AMELIORER L'ACCES AU LOISIR

Commande en ligne des permis de pêche.

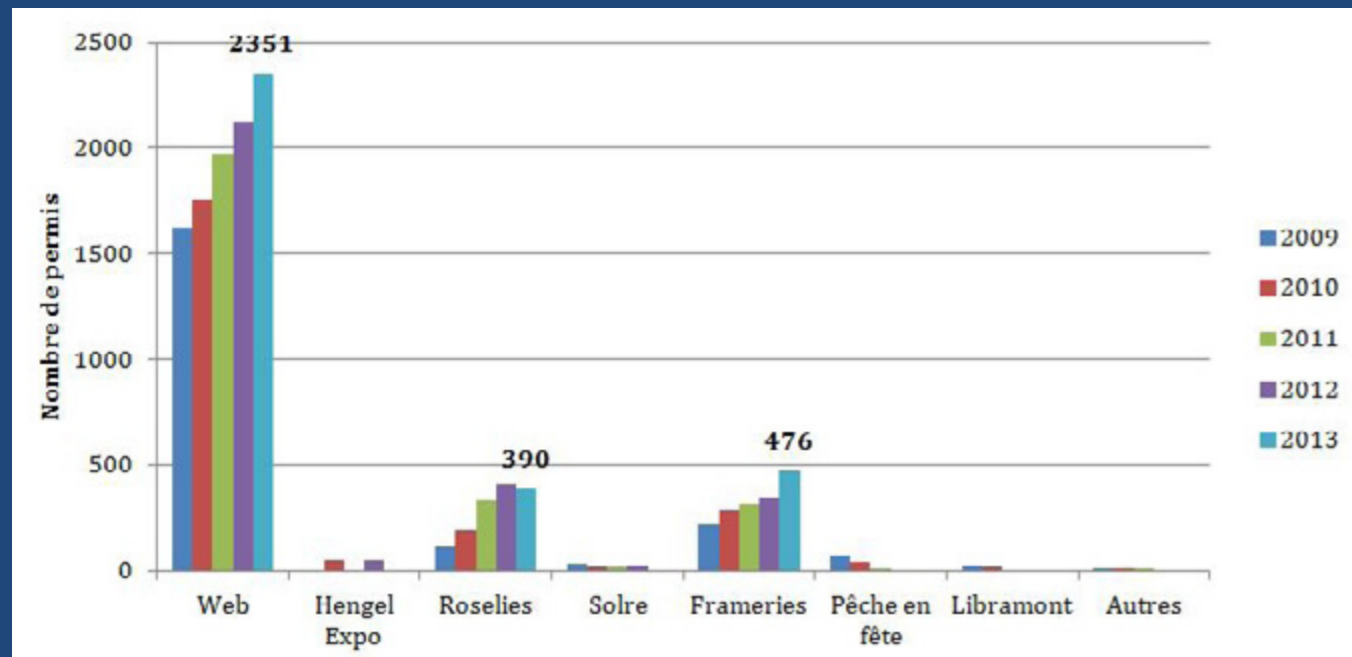
La pratique de la pêche dans les cours d'eau de Wallonie nécessite l'acquisition d'un permis de pêche de la Région wallonne. Celui-ci est délivré par les bureaux bpost de Wallonie. la Maison wallonne de la pêche a lancé un système de commande en ligne du permis de pêche de la Région wallonne. Tout pêcheur peut commander en ligne son permis de pêche via un site multilingue www.permisdepeche.be. Après paiement de la commande, l'association se charge d'aller retirer les permis au bureau bpost de Namur et de les envoyer à l'adresse de livraison renseignée lors de la commande. Les commandes de permis sont sans cesse croissantes, elles ont triplé entre 2006 et 2013.

En 2013, 4 % des permis de pêche de la Région wallonne ont été acquis via le site web. Les statistiques du site Internet permettent d'identifier des connexions à partir de quarante huit pays différents mais la Belgique reste largement majoritaires. Les commandes effectuées par les pêcheurs des Pays-Bas arrivent en deuxième place avant la France, l'Allemagne et le Grand Duché du Luxembourg. Les touristes pêcheurs reçoivent directement leur permis de pêche par la poste et peuvent s'adonner à leur loisir dès leur arrivée sur leur lieu de séjour en Wallonie sans se casser des démarches administratives.

Lors des foires et salons, la Maison wallonne de la pêche propose aux visiteurs de commander leur permis de pêche sur son stand. Le pêcheur peut combiner sa visite du salon avec la commande de son permis. Il reçoit directement son permis de pêche à domicile sans se préoccuper d'aller le chercher au guichet de la poste avant l'ouverture de la pêche. Depuis 2013, l'association loue un appareil Bancontact MisterCash afin de permettre aux visiteurs de payer leur permis par carte bancaire. Au total, ce sont 3212 permis de pêche (6%) qui ont été commandés par l'intermédiaire de la Maison wallonne de la pêche en 2013.



Evolution du nombre de permis commandés en ligne



Evolution des commandes des permis de pêche

DYNAMISER LA PÊCHE EN WALLONIE

Accessibilité aux lieux de pêche.

Dans le cadre du développement du site www.parcoursdepeche.be l'association assure la valorisation des inventaires d'accessibilité aux lieux de pêche réalisés à ce jour en ajoutant les informations récoltées lors des inventaires sur les parcours de pêche du secteur banal.

Les aménagements consentis par le SPW – DGO2 ont été valorisés par un signalétique spécifique des aménagements pour personnes à mobilité réduite, des accès

consentis pour atteindre les berges, etc.

Les aménagements PMR réalisés dans ce cadre ont aussi fait l'objet d'une présentation sur une page spécifique du site de l'association. Une carte localise les différents aménagements pour personnes à mobilité réduite à l'échelle de la Wallonie afin de permettre aux personnes moins valides de trouver aisément des espaces aménagés à leur intention sur les eaux publiques wallonnes.

Parcours de pêche de Wallonie.

Suite aux très nombreuses demandes de pêcheurs parvenues auprès de l'association, il semblait primordial de fournir une information centralisée sur les sociétés de pêche et parcours de pêche présents sur les cours d'eau de Wallonie. A ce jour, les pêcheurs désireux de découvrir un nouveau parcours de pêche doivent généralement se rendre sur place et essayer de trouver les informations le long du cours d'eau sur des panneaux reprenant le nom de la société de pêche et parfois un numéro de contact.

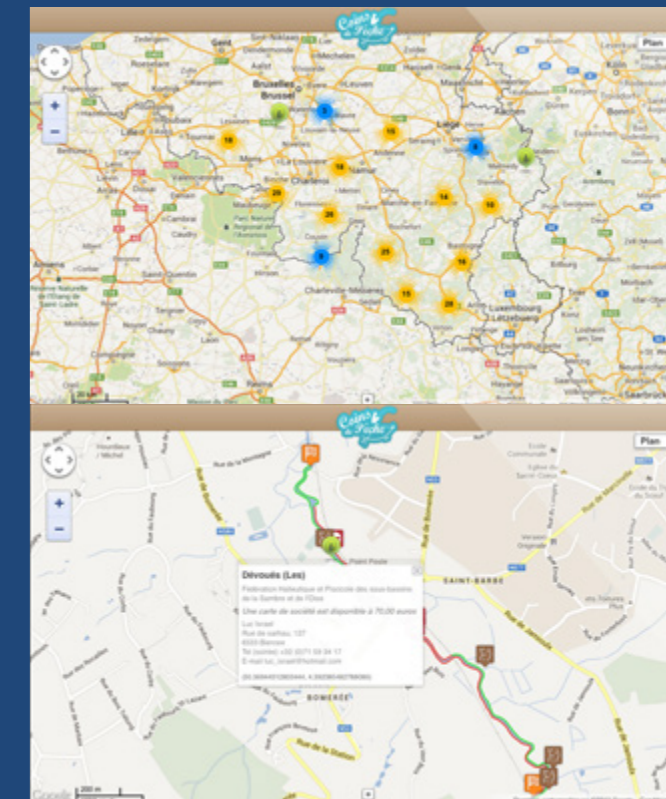
Le site mis en place a pour ambition d'être le plus exhaustif possible et vise plusieurs objectifs :

- Faciliter l'accès à l'information relative à la localisation des sociétés et parcours de pêche pour les touristes mais aussi pour les pêcheurs wallons
- Fournir une information détaillée et localisée sur les parcours de pêche
- Promouvoir les sociétés de pêche
- Proposer un lieu d'échange entre les sociétés de pêche et les personnes physiques ou morales désireuses de proposer à la location leurs droits de pêche.

La page d'accueil du site Internet permet de sélectionner la société de pêche de son choix grâce à la carte ou à l'index. Une page d'informations pour chacune des sociétés de pêche complète le site Internet. Les parcours de la société de pêche sont présentés de manière détaillée. Cette représentation sur carte permet de mettre en avant les spécificités de chaque parcours grâce à des codes couleurs. A titre d'exemple, la société de pêche peut renseigner les secteurs interdits à la pêche (frayères, zones de réserves, etc.), les secteurs no-kill ou dédiés à une technique de pêche spécifique ainsi que les secteurs ouverts à tous les types de pêche.

Pour les sociétés qui ont d'ores et déjà adhéré au système de commande en ligne des cartes de membres, un lien direct permet aux internautes de commander instantanément leur carte sur le site dédié. Dans tous les cas, les points de ventes classiques sont renseignés sur une seconde carte.

Afin de permettre l'accès le plus large possible à cette information, l'association a développé une version mobile du site Internet pour les tablettes et smartphones. Les pêcheurs peuvent ainsi trouver les informations adéquates depuis leur lieu de pêche.



DYNAMISER LA PÊCHE EN WALLONIE

3. MODERNISER LES STRUCTURES ET LES REGLEMENTATIONS

La réforme des structures.

Un soutien est assuré par la Maison wallonne de la pêche aux Fédérations désireuses d'adapter leur structure en prévision de la modernisation des structures halieutiques wallonnes. En effet, dans le cadre de la DCE, une restructuration des Fédérations par sous-bassin est prévue. Dans ce contexte, les limites vont évoluer pour se calquer sur des limites naturelles plutôt qu'administratives. Diverses informations et conseils ont été prodigués en vue de créer, d'adapter ou de fusionner des sociétés de pêche.

La réforme de la loi sur la pêche.

L'association a assuré le suivi de l'avant-projet de décret en faisant écho des remarques des Fédérations Halieutiques auprès des autorités compétentes. De nombreuses réunions ont eu lieu entre l'Administration, le Cabinet et les instances halieutiques afin de progresser dans la mise en œuvre de la réforme et de discuter de l'avant projet de décret article par article. Un important travail de compilations des remarques a été effectué par l'association pour apporter une contribution constructive aux débats dans le cadre de l'adaptation des textes.

4. PROMOUVOIR LA PÊCHE EN WALLONIE

Musée de la pêche et des poissons.

Une convention a été passée entre la Maison wallonne de la pêche et le Département de la Nature et des Forêts pour la valorisation de la collection du Musée de la pêche et des poissons. La collection stockée au Musée d'Histoire Naturelle de Mons a été prise en charge par la Maison wallonne de la pêche avec l'aide précieuse de la Fédération de la Haine.

En 2013, la collection a d'ores et déjà été valorisée dans le cadre de l'exposition temporaire à l'Abbaye d'Aulne et pour le tournage d'un court métrage de la société de production Stenola.



Foire de Libramont.

La Maison wallonne de la pêche a participé à la Foire de Libramont qui s'est déroulée du 26 au 29 juillet 2013 dans les infrastructures de Libramont Exhibition & Congress. L'association en collaboration avec la Maison de la pêche du Luxembourg a présenté la pêche aux visiteurs grâce notamment au simulateur de pêche et au bassin tactile. L'objectif de cette participation est de présenter la pêche et les poissons à un public majoritairement non pêcheur afin de les sensibiliser et les rediriger, le cas échéant, vers des activités de découverte ou d'initiations réalisées par les écoles de pêche agréées de Wallonie.



En 2013, la foire s'est poursuivie deux jours supplémentaires en forêt durant lesquelles des animations de découverte de la pêche et des milieux aquatiques étaient organisées par la Maison wallonne de la pêche et la Maison de la pêche du Luxembourg en collaboration avec la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique (Ecole de pêche itinérante).

Pêche en Fête.

Pour la neuvième édition de Pêche en fête, quatre événements étaient proposés au public:

HABAY-LA-NEUVE

Le 19 mai 2013 (Fédération des sociétés de pêche de la Haute Semois – Maison de la pêche du Luxembourg)



TUBIZE

Le 20 mai 2013 (Fédération de pêche et de pisciculture de la Senne)

MARCINELLE

Le 20 mai 2013 (Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise)

LATINNE

Le 14 juillet 2013 (Amis de la Meuhaigne et de la Soëlhe)



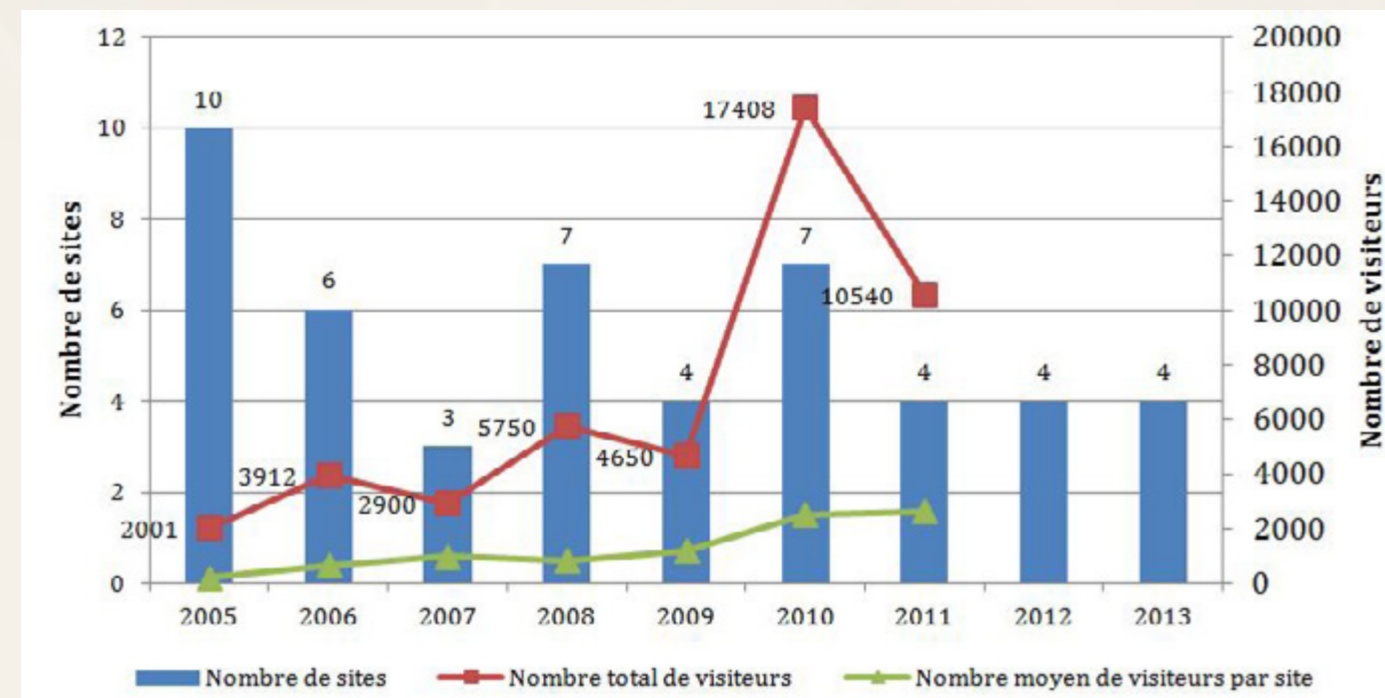
Comme chaque année, la Maison wallonne de la pêche est en charge de la coordination et de la promotion des événements. A cet effet, des lettrages ont été distribués aux Fédérations organisatrices. Ceux-ci sont destinés à être apposés sur les véhicules des organisateurs afin d'assurer une promotion des événements. Les lettrages remplacent désormais les affichages en cadre urbain dont l'impact a été jugé minime. Les lettrages ont l'avantage d'être clairement visibles sur les automobiles et de pouvoir être lus même dans le trafic urbain.

L'accent a aussi été mis sur l'édition et la diffusion de flyers. Le visuel est individualisé pour chacun des sites. Les flyers sont diffusés par voie postale dans les zones situées dans le périmètre du site où se déroulent les activités.

Les affiches sont imprimées et transmises aux Fédérations qui en assurent la pose et la diffusion éventuelle.

Avec la mise en place d'une nouvelle formule de Pêche en Fête, on constate une augmentation de la fréquentation par site hormis sur le site de Latinne où on peine à obtenir un réel décollage des participations à la journée Pêche en Fête.

Seconde constatation, les projets proposés sont beaucoup plus stables que précédemment où les activités étaient rarement pérennes. Les sites de même que les dates évoluaient d'année en année. Ces conditions limitaient la capitalisation de la fréquentation des sites par le public et le retour des efforts promotionnels réalisés.



Evolution du nombre de visiteurs et du nombre de sites de 2005 à 2013

DYNAMISER LA PÊCHE EN WALLONIE

4. PROMOUVOIR LA PÊCHE EN WALLONIE

Salon des sports à Colfontaine.

Pour la première année, à la demande d'une société de pêche locale et de la ville de Colfontaine, la Maison wallonne de la pêche a réalisé une animation avec le simulateur de pêche lors du premier salon des sports de Colfontaine. Cette initiative est intéressante car elle permet de s'inscrire dans un autre contexte que les salons auxquels la Maison wallonne de la pêche participe habituellement. Cela offre la possibilité de toucher un autre public qui s'intéresse aux activités sportives en général. L'intérêt est aussi de présenter la pêche comme une discipline sportive à part entière qui a parfaitement sa place dans ce salon et par ce biais tenter de faire évoluer l'image de la pêche comme une activité exclusivement dilettante.



Simulateur de pêche.

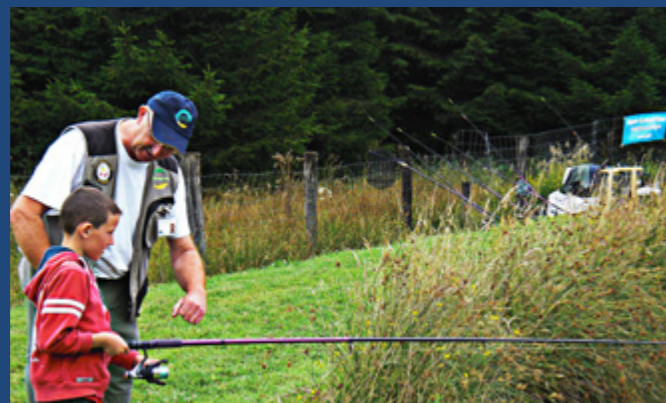
En 2013, le simulateur de pêche a permis, à de nombreuses occasions, de susciter l'intérêt des visiteurs pêcheurs ou non dans le cadre des divers salons auxquels l'association a pris part. De manière non exhaustive, des animations ont été proposées, à l'aide du simulateur de pêche, à Roselies lors du salon de la Fête de la pêche à la mouche, la Foire de la pêche et du pêcheur de Frameries, les activités Pêche en fête, le salon des sports de Colfontaine, la journée « Place aux enfants », le salon Agrimax, le salon FishArt et Hengel Expo. Le simulateur est aussi prêté aux Fédérations et écoles de pêche agréées sur demande. Après une courte formation, le responsable est en mesure de monter et d'utiliser le simulateur de pêche pour les activités en salle qu'il souhaite animer.

DYNAMISER LA PÊCHE EN WALLONIE

4. PROMOUVOIR LA PÊCHE AUPRÈS DES JEUNES

Initiation à la pêche au Demo Forest.

Tous les deux ans, l'association organise en étroite collaboration avec la Maison de la pêche du Luxembourg et avec le soutien de la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique des activités de découverte de la pêche durant les deux jours de Demo Forest qui suivent les quatre journées de la Foire de Libramont. Afin d'identifier les personnes de l'organisation des t-shirts ont été réalisés pour les formateurs de pêche et les organisateurs présents sur le site. Des beachflags ont également été imprimés et plantés autour des étangs pour localiser le site des initiations.



Les activités se déroulent au bord d'un étang de pêche. Toutes les techniques sont représentées : pêche au coup, à la mouche, au lancer, à la longue canne. Tout un chacun peut essayer de capturer un poisson. Libre à lui de le conserver pour le déguster de retour chez lui ou de le remettre à l'eau. Dans l'éventualité où le pêcheur en herbe souhaite conserver son poisson, un camion frigo est présent sur le site, le poisson est nettoyé et placé au frais. Les visiteurs peuvent ainsi poursuivre leur parcours en forêt sans risquer de gâcher le poisson pêché lors de l'initiation et venir le rechercher avant de quitter le site.

Cette année, l'équipe de tournage de la Clé des Champs est passée sur le site pour présenter les activités de découverte de la pêche dans le cadre de son émission spéciale sur la Foire de Libramont.

Coordination des écoles de pêche.

La Maison wallonne de la pêche assure le secrétariat des réunions du Groupe de Travail pour la Formation Halieutique. Outre la prise en charge des convocations et comptes-rendus des réunions du groupe, elle assure la tenue des comptes et l'élaboration des budgets relatifs à la subvention octroyée pour assurer le suivi des écoles de pêche.

Dans le cadre de la révision de l'arrêté d'agrément des écoles et formateurs de pêche paru en 2007, la Maison wallonne de la pêche a œuvré en partenariat avec le Fonds piscicole de Wallonie afin d'établir des statistiques sur les dépenses effectuées dans le cadre des activités de formation des jeunes. Elle a aussi proposé d'établir une formule de subventionnement qui alliait simplicité et efficacité afin de permettre une gestion plus efficace des écoles de pêche et d'en assurer un développement optimal. Une proposition de modification de l'arrêté de 2007 a été rédigée et présentée au Comité central du Fonds piscicole de Wallonie.

En l'absence d'une approbation franche par les membres du cénacle, le travail devra être poursuivi afin de définir des lignes de conduite qui rencontrent l'assentiment général. L'objectif est de permettre un développement harmonieux des écoles de pêche en Wallonie en assurant une gestion efficace des moyens alloués aux activités organisées.



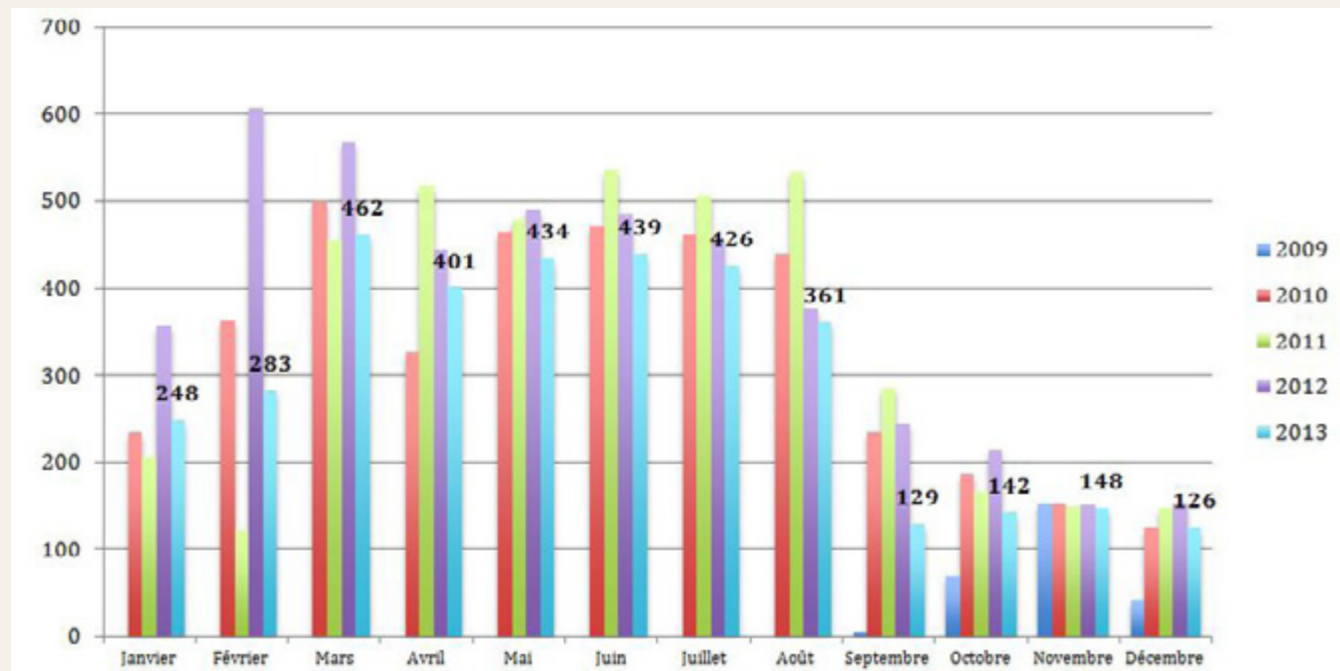
Participation à la journée « Place aux enfants » à Yves-Gomezée.

A la demande de l'école de pêche agréée de la Bouvière, la Maison wallonne de la pêche a effectué une animation d'une journée avec le simulateur de pêche pour présenter la pêche récréative aux enfants et aux encadrants qui participaient à la journée « Place aux enfants » dans l'entité d'Yves-Gomezée. « Place aux enfants » est une journée ludique et pédagogique qui sensibilise à la citoyenneté les enfants de 8 à 12 ans. Cette opération est proposée par les Provinces wallonnes et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, et coordonnée par l'Association des Provinces wallonnes.

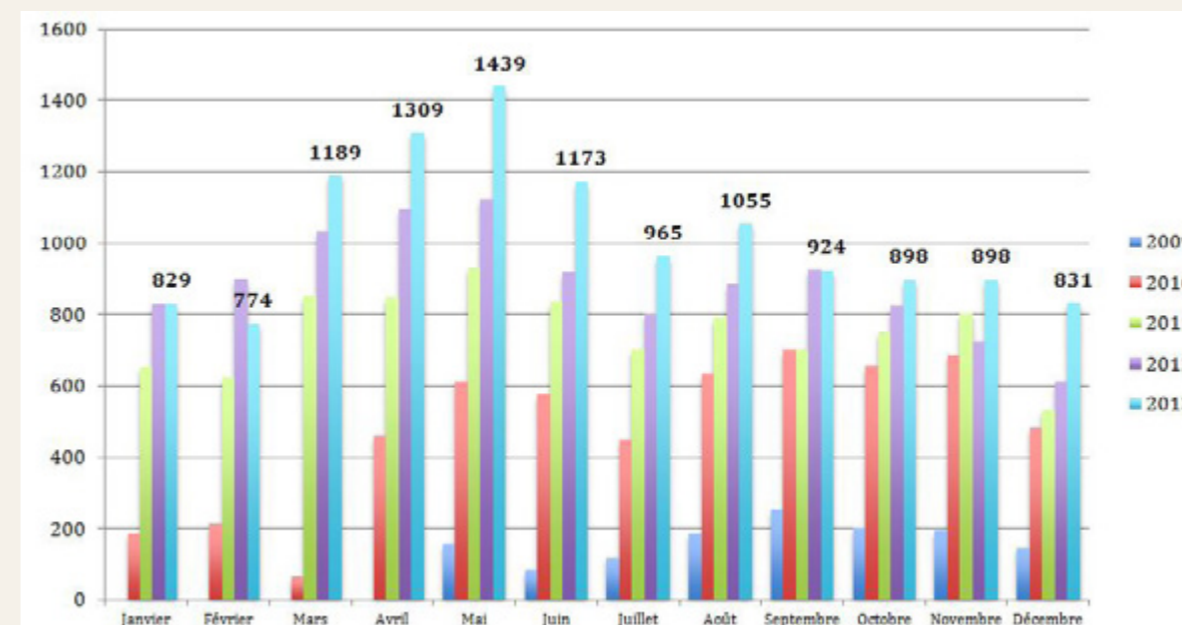
Promotion des écoles et des stages de pêche.

Le Comité central du Fonds piscicole de Wallonie a confié la tâche de promouvoir les écoles de pêche à la Maison wallonne de la pêche. Pour contribuer à cet objectif, l'association a mis en ligne deux sites Internet distincts consacrés d'une part aux stages de pêche et d'autre part aux écoles de pêche. Un suivi régulier est assuré au niveau de ces sites pour garantir une information la plus fiable et complète possible. Des statistiques sont calculées afin d'établir la fréquentation des sites comme un indice de l'attrait du public pour les informations fournies.

Dans le cadre de la promotion des stages de pêche, l'association propose aux visiteurs du site www.stagesdepeche.be de réserver directement leur stage de pêche sur le site Internet. Les stagiaires peuvent s'inscrire en ligne et payer leur réservation avec les mêmes facilités de paiement que pour les cartes de sociétés ou les permis de pêche de la Région wallonne. L'association assure la gestion des inscriptions et assure le relai entre le stagiaire et l'organisateur du stage de pêche.



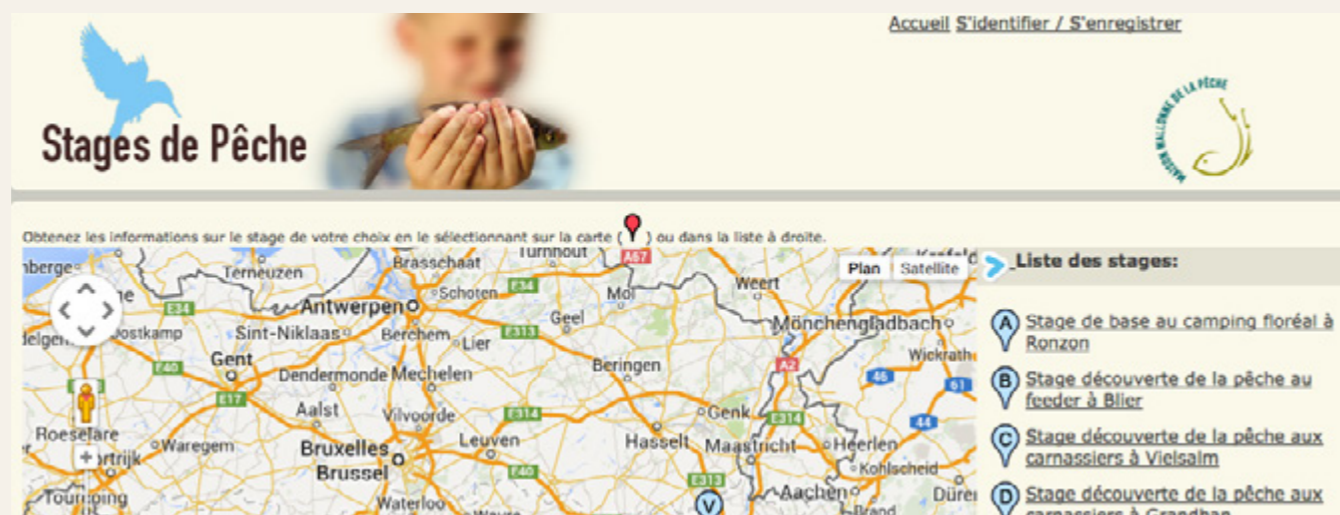
Evolution du nombre de visites mensuelles sur le site des stages de pêche de 2009 à 2013.



Evolution du nombre de visites mensuelles sur le site des écoles de pêche de 2009 à 2013.

Developpement d'une application iPad.

Grâce à un financement de la DG06, l'association a débuté en 2013 le développement d'une application iPad de sensibilisation des jeunes aux milieux aquatiques qui intégrera notamment des courts métrages de la faune endémique aux milieux aquatiques. Le projet sera poursuivi en 2014.





LA FORMATION ET L'INFORMATION

1. LA JOURNEE D'ETUDE EN GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

La Maison wallonne de la pêche asbl et le Service extérieur de la pêche (DNF - SPW) souhaitent relancer en 2013 une journée d'étude sur des thématiques liées aux poissons et aux milieux piscicoles. Cette journée d'étude s'est déroulée le 5 novembre 2013 et avait pour thème «Rempoissonnement de restauration ou amélioration des habitats ? Quels choix pour le gestionnaire ?». Les organisateurs souhaitent faire de cette journée un rendez-vous annuel ou bisannuel à l'intention des gestionnaires et utilisateurs de la rivière dont les pêcheurs. Les thèmes abordés sont systématiquement en lien avec la gestion piscicole et halieutique des cours d'eau.



LA FORMATION ET L'INFORMATION

2. L'IMAGO

Une nouvelle lettre d'informations a été rédigée à destination des formateurs de pêche agréée. En 2013, trois numéros de la newsletter sont sortis. Ceux-ci ont été mis en ligne sur le site Internet des écoles de pêche www.ecolesdepeche.be.

Cette lettre d'informations a pour objectif de transmettre un maximum de renseignements sur les actions, les projets et, de manière générale, toutes les nouveautés qui concernent les écoles de pêche. Celle-ci a été mise en place à la suite des remarques formulées par de nombreux formateurs quant au manque de suivi après la fin de la formation de formateurs. Dans ce contexte, afin de conserver le contact et de garantir la mise à jour des informations à la disposition des formateurs de pêche, l'association a développé cette lettre d'information.

La newsletter est diffusée par voie électronique exclusivement. Elle est adressée aux formateurs mais peut, bien entendu, être diffusée auprès d'autres personnes désireuses de la recevoir.

D'autre part, les formateurs de pêche ont la possibilité de transmettre des informations qu'ils souhaitent partager afin qu'elles paraissent dans l'Imago. Toute proposition peut être transmise à l'adresse info@ecolesdepeche.be. Afin de faciliter la diffusion de la Newsletter, un mailing spécifique a été réalisé dans le compte MailChimp de l'association avec une liste de diffusion spécifique englobant les formateurs de pêche. Un design spécifique a également été établi pour le template du mail.





La Maison wallonne de la pêche a assuré la présentation du projet RAVMeuse dans le cadre des sorties de terrain. Une participation au module sur les instances halieutiques a été assurée de même qu'un soutien dans la mise en place du volet e-learning de la formation.

LA FORMATION ET L'INFORMATION

3. PARTENARIAT AVEC LA FSPFB DANS LE CADRE DE LA FORMATION FEP



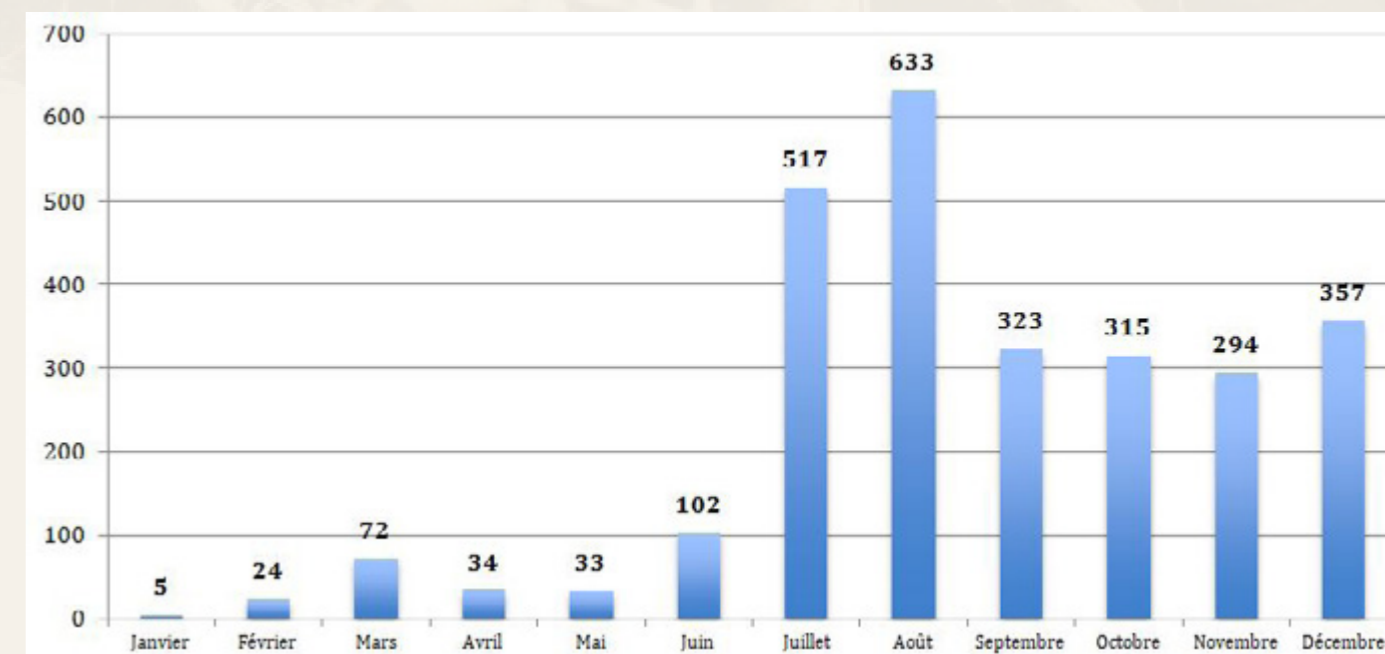
LA FORMATION ET L'INFORMATION

4. LA PÊCHE EN LIGNE

Les parcours de pêche en Wallonie.

Une fois le site mis en ligne, des contacts ont été pris avec les Fédérations et sociétés de pêche afin de vérifier que les données reprises sur le site Internet étaient correctes. Compte tenu de l'important volume de données à injecter dans la base du site Internet, le travail a été poursuivi en 2013 pour intégrer les parcours de pêche et les nouvelles données disponibles.

Le site a connu un réel succès, sans publicité, chaque mois, plusieurs centaines de visiteurs uniques consultent le site. Les visiteurs sont majoritairement issus du site de la Maison wallonne de la pêche (50 %) qui assure la promotion du site web en renseignant le lien dans divers contenus. Un quart des visiteurs accèdent au site suite à une recherche sur Google (24,5 %) et 20 % des visiteurs accèdent directement au site.



Evolution du nombre de visiteurs uniques en 2013 sur le site des parcours de pêche.



LA FORMATION ET L'INFORMATION

4. LA PÊCHE EN LIGNE

« Quel pêcheur êtes-vous ? »

Ce module permet de réaliser des petites enquêtes auprès des visiteurs du site par le biais d'une quinzaine de questions à choix multiples. Les questions peuvent porter sur les connaissances des visiteurs en matière de réglementation sur la pêche fluviale, la pratique de pêche spécifique (pêche de l'anguille...). Le site est entièrement gérable par l'association, il est possible d'ajouter des questionnaires et des thématiques ainsi que d'activer ou désactiver des formulaires. Depuis sa mise en ligne en août 2013, le site a été parcouru par 135 visiteurs uniques. Vu le nombre relativement restreint de visiteurs, les données statistiques récoltées sur les réponses aux questions ne seront pas présentées dans le présent rapport car peu représentatives. Néanmoins, un travail de promotion sera réalisé en 2014 pour obtenir davantage de visiteurs et identifier les points de la législation qui sont éventuellement peu connus par les pêcheurs.

LA FORMATION ET L'INFORMATION

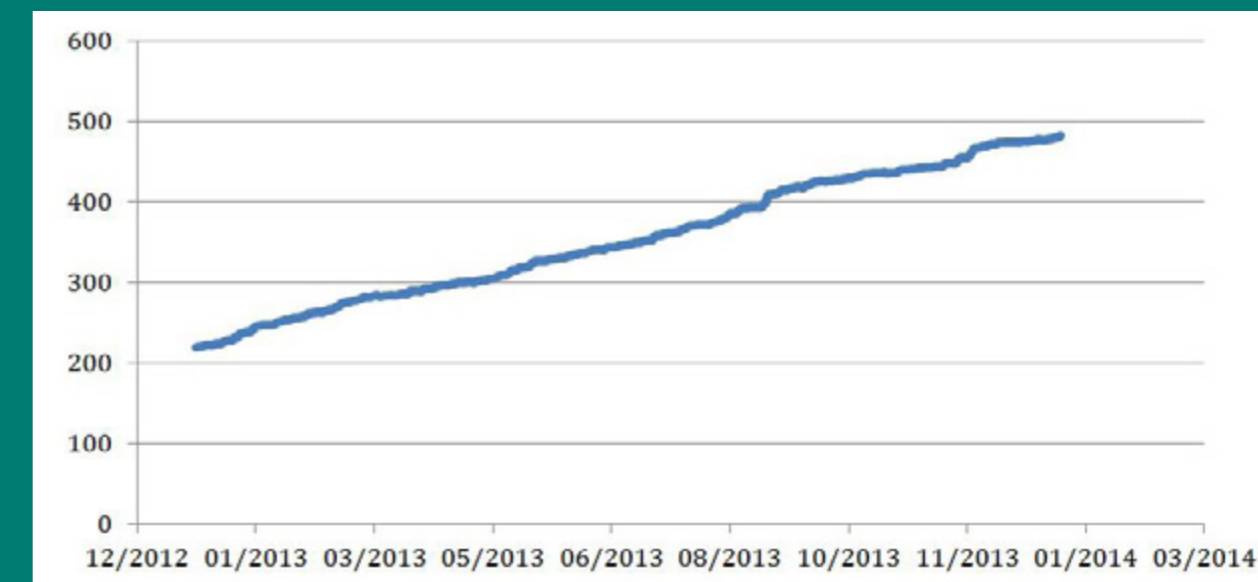
4. LA PÊCHE EN LIGNE

Gestion et mise à jour de la page Facebook de l'association

Avec la mise en ligne du nouveau site de l'association, la page Facebook prend toute son importance. Désormais la totalité des news, des informations, des photos et vidéos seront présentées sur la page Facebook, la page d'accueil du site étant consacrée à l'amélioration de la navigation au sein du site Internet. Le nombre de fans de la page a bien progressé et approche les 500 fans en fin d'année.

Création d'un compte Twitter.

Afin de pouvoir renforcer sa présence au niveau des médias sociaux, la Maison wallonne de la pêche a créé un compte Twitter. Celui-ci permet à l'asbl de communiquer différentes informations aux personnes qui la suivent. Il s'agit de messages courts qui sont utilisés par l'association pour signaler un événement, un salon, une activité ou une information particulière.



Evolution du nombre de fans de la page Facebook de la Maison wallonne de la la pêche



La DéPêche - Revue de presse.

La DéPêche est la revue de presse hebdomadaire de la Maison wallonne de la pêche. Mise en place le 12 février 2005, elle est distribuée gratuitement par voie électronique aux Fédérations, Sociétés de pêche et à toute personne qui en fait la demande. Elle a pour mission de rapporter les informations reprises dans les principaux quotidiens francophones du pays en matière de pêche récréative et de protection des milieux aquatiques.

En 2013, le design de la newsletter a été revu afin de dynamiser la revue de presse. La couverture, les intercalaires de même que le graphisme du mail d'expédition ont été adaptés sur base d'une même ligne graphique. Sa réalisation nécessite la recherche d'articles de presse traitant de la pêche, des milieux aquatiques et de l'environnement dans les journaux de la presse francophone ainsi que sur différents sites Internet. Des recherches sont aussi effectuées dans les communiqués de presse, les parutions du Moniteur belge ou encore les questions parlementaires afin de fournir aux lecteurs les informations sur l'évolution de leur loisir en Wallonie.

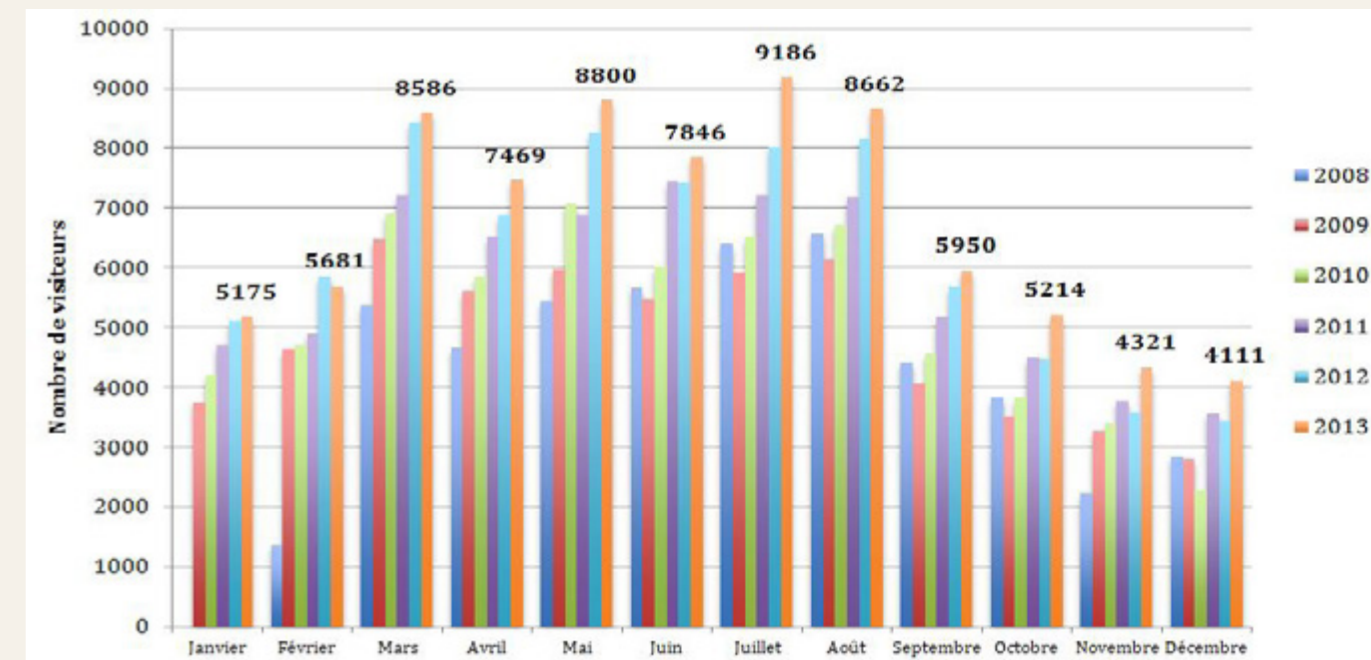
Site Internet de la Maison wallonne de la pêche.

Le site Internet de l'association a fait l'objet d'un renouvellement complet afin de s'adapter au développement constant du contenu informationnel.

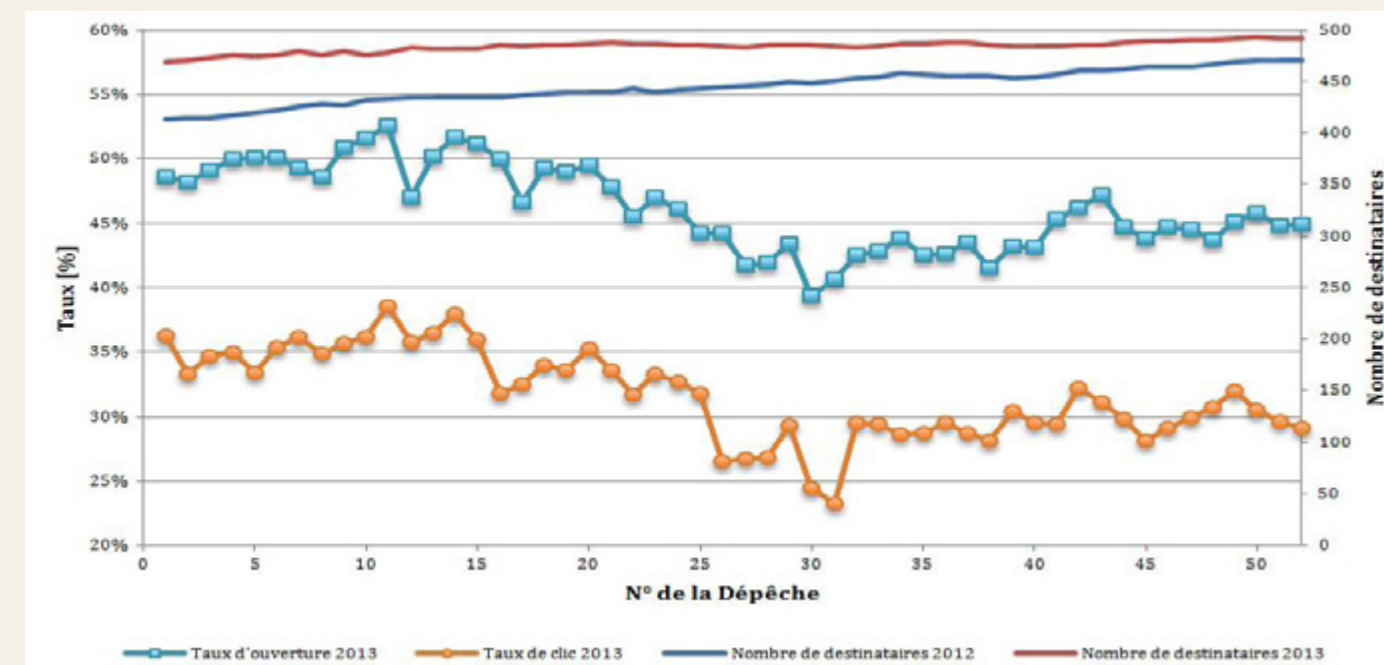
La nouvelle interface du site se veut encore plus claire afin de permettre un accès aisé à l'ensemble du contenu du site Internet. Les news de la page d'accueil font désormais place à de nombreux liens destinés à multiplier les accès au contenu du site. Un accès par public cible est à présent disponible. Pêcheurs, responsables de sociétés et de Fédérations, touristes, etc. ont un accès direct aux rubriques qui les intéressent plus particulièrement.

L'accent est également mis sur le développement du contenu multimédia : séquences sur les poissons de nos cours d'eau mais aussi fichiers audio/vidéo consacrés aux actions de la Maison wallonne de la pêche et du milieu associatif de la pêche en faveur des milieux aquatiques.

Le site évolue aussi afin d'être entièrement compatible pour les tablettes et les smartphones.



Nombre mensuel de visiteurs uniques du site de 2008 à 2013.



Evolution du nombre de destinataires de la DéPêche, du taux d'ouverture et de clic.

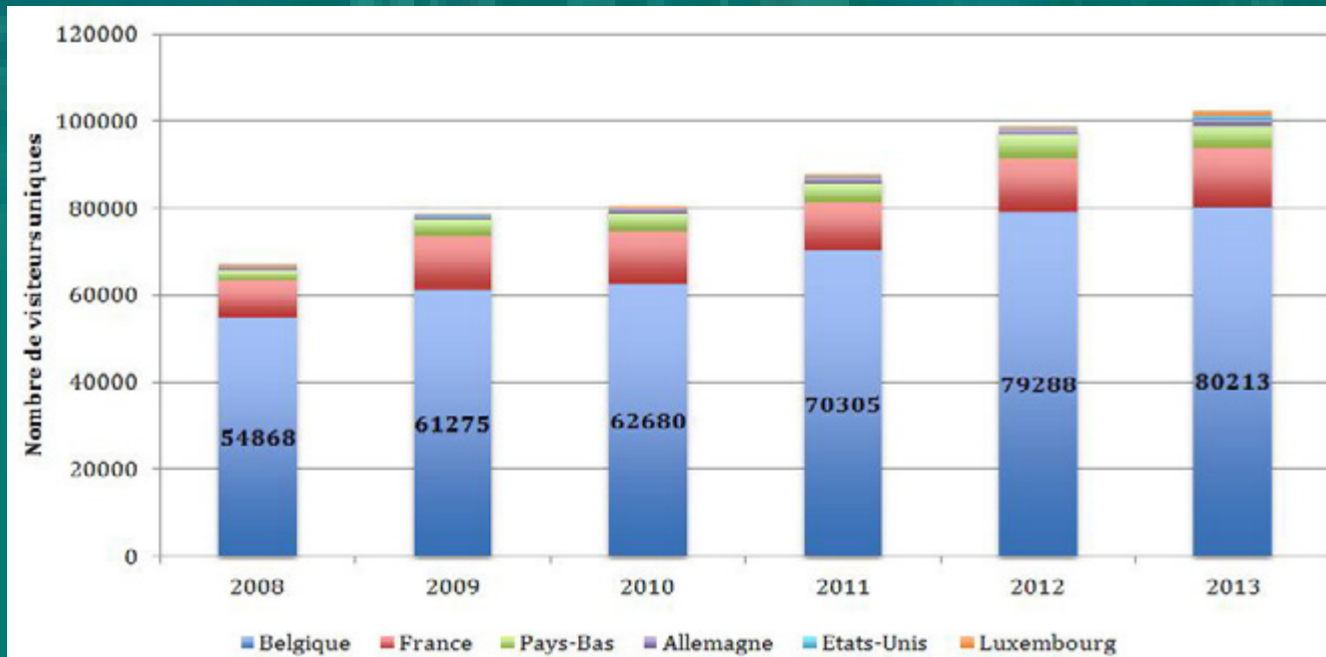
LA FORMATION ET L'INFORMATION

4. LA PÊCHE EN LIGNE

D'autres nouveautés en préparation, un renouvellement complet des rubriques consacrées aux magasins d'articles de pêche et aux pollutions. Les pêcheurs détectant une pollution sur un cours d'eau pourront le signaler sur le site web de l'association.

La possibilité de se créer un compte sur le site a été conservée mais a été globalisée afin de donner accès à l'ensemble des sites développés par la Maison wallonne de la pêche. Votre identifiant vous permet, outre de proposer des événements dans l'agenda du site de l'association, de commander votre permis de pêche, vous inscrire à un stage, sauvegarder vos parcours de pêche favoris, participer à des enquêtes, etc.

La consultation du site continue de croître. En 2013, le nombre de visiteurs uniques atteint 73.426 soit une augmentation de 8 % par rapport à 2012. Le nombre de visites est en croissance de 4 % et atteint 106.571 visites pour 291.786 pages consultées soit un nombre équivalent à 2012.



Répartition géographique des visiteurs du site.

LA FORMATION ET L'INFORMATION

5. BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a été rangée et aménagée afin d'accueillir le public. La consultation d'ouvrages se fait uniquement sur rendez-vous afin de permettre au personnel de l'association de gérer le temps nécessaire à l'accueil des visiteurs. L'association a eu l'opportunité de recevoir des visiteurs désireux d'effectuer des recherches documentaires sur diverses thématiques.



LA FORMATION ET L'INFORMATION

6. PARUTIONS DANS LE PÊCHEUR BELGE

Plusieurs articles sont parus dans le pêcheur belge en 2013. Un article présentant le bilan de cinq années d'actions sur les lacs de l'Eau d'Heure est paru dans le numéro d'avril. Les nouvelles structures réalisées en Basse Meuse liégeoise dans le cadre du projet FEP PisciFlore Cheratte ont fait l'objet d'une publication en juillet 2013. Enfin, les activités de découvertes de la pêche récréative de la truite lors du Demo Forest ont été relatées dans le numéro de septembre.

LA FORMATION ET L'INFORMATION

7. PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION AUX SALONS

Fête de la pêche à la mouche de Roselies.

La dix-huitième édition de la Fête de la pêche à la mouche s'est déroulée les 26 et 27 janvier 2013. L'association proposait sur son stand la commande des permis de pêche ainsi qu'une animation avec le simulateur de pêche. Pour la première fois cette année, l'asbl a loué un appareil permettant les transactions Bancontact MisterCash limitant ainsi les transactions en liquide sur le stand de l'association lors des commandes de permis de pêche. Un kit de pêche constitué d'une canne de quatre mètres et d'une ligne montée était offert pour toute commande de permis de pêche jusqu'à épuisement du stock. Trois cent nonante visiteurs ont profité du salon pour commander leur permis de pêche de la Région wallonne.

La possibilité était offerte de solliciter des informations ou de demander diverses brochures consacrées à la pêche et aux milieux aquatiques.



Foire de la pêche et du pêcheur de Frameries.

La Foire de Frameries a eu lieu les 2 et 3 mars 2013 dans le hall de maintenance à Frameries. L'association a assuré une permanence durant les deux journées de cette vingt-deuxième édition de la foire afin de promouvoir l'asbl, de proposer aux visiteurs de commander leurs permis de pêche de la Région wallonne ou de tester le simulateur de pêche.



L'association s'est équipée d'un appareil portable Bancontact MisterCash afin de permettre aux visiteurs de régler leur commande de permis par carte bancaire. Un kit de pêche était également offert pour toute commande d'un permis de pêche. Un nombre sans précédent de commandes ont été effectuées lors de la foire. A l'issue du week-end, les visiteurs avaient commandé 476 permis de pêche régionaux.



Journée « Espace vert » de la ville de Namur.

Dans le cadre du projet FEP RAVMeuse, la Maison wallonne de la pêche tenait un stand lors de la journée espace vert de la ville de Namur. Cette journée permet aux visiteurs de se rendre compte de l'envers du décor et du travail accompli par les équipes communales pour assurer l'entretien des espaces verts de la ville.

Un radeau végétalisé ayant été implanté par la Fédération Halieutique de la Haute Meuse namuroise en collaboration avec la Maison wallonne de la pêche, c'était l'occasion idéale de présenter le concept des radeaux végétalisés aux Namurois. Un radeau miniature était disposé dans un aquarium afin de permettre aux visiteurs de se rendre compte, de visu, du rôle des radeaux sur les noues et darses de Meuse.



Salon des sports de Colfontaine.

Pour la première édition du salon des sports de Colfontaine, la Maison wallonne de la pêche a été contactée par la société de pêche locale et les autorités communales afin de réaliser une animation avec le simulateur de pêche dans le cadre du salon et présenter cette activité sportive aux visiteurs.



Foire de Libramont.

L'association était présente à la Foire de Libramont du 26 au 29 juillet 2013 avec la Maison de la pêche du Luxembourg afin de présenter la pêche récréative en Wallonie. Comme chaque année, le bassin tactile permettait aux plus jeunes de découvrir les poissons et le simulateur de pêche donnait la possibilité de tester virtuellement la capture de différentes espèces de poissons.

LA FORMATION ET L'INFORMATION

7. PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION AUX SALONS



Agrimax.

La Maison de la pêche du Luxembourg et la Maison wallonne de la pêche étaient invitées au deuxième salon agricole Agrimax, les 24, 25 et 26 octobre 2013, sur le site du Parc des Expositions de Metz Métropole (France) pour présenter la pêche en Wallonie.

Ce salon a pour objectif de favoriser l'information de la production jusqu'à l'assiette du consommateur. Il s'adresse au public du Grand Est et des pays frontaliers.

Le salon propose de nombreuses animations, des concours bovins, des tontes de moutons, des démonstrations de chiens de troupeaux, de la restauration et des produits de la ferme... En outre, en 2013, il était possible d'y pêcher sur un simulateur.

Compte tenu de l'espace mis à la disposition des associations, deux simulateurs de pêche étaient prévus ainsi que de nombreux visuels détaillant les activités de l'asbl en matière de préservation et de restauration des milieux aquatiques. Un aquarium permettait de présenter visuellement le concept des radeaux végétalisés et une télévision supplémentaire assurait la diffusion de photographies des différentes réalisations de l'asbl.

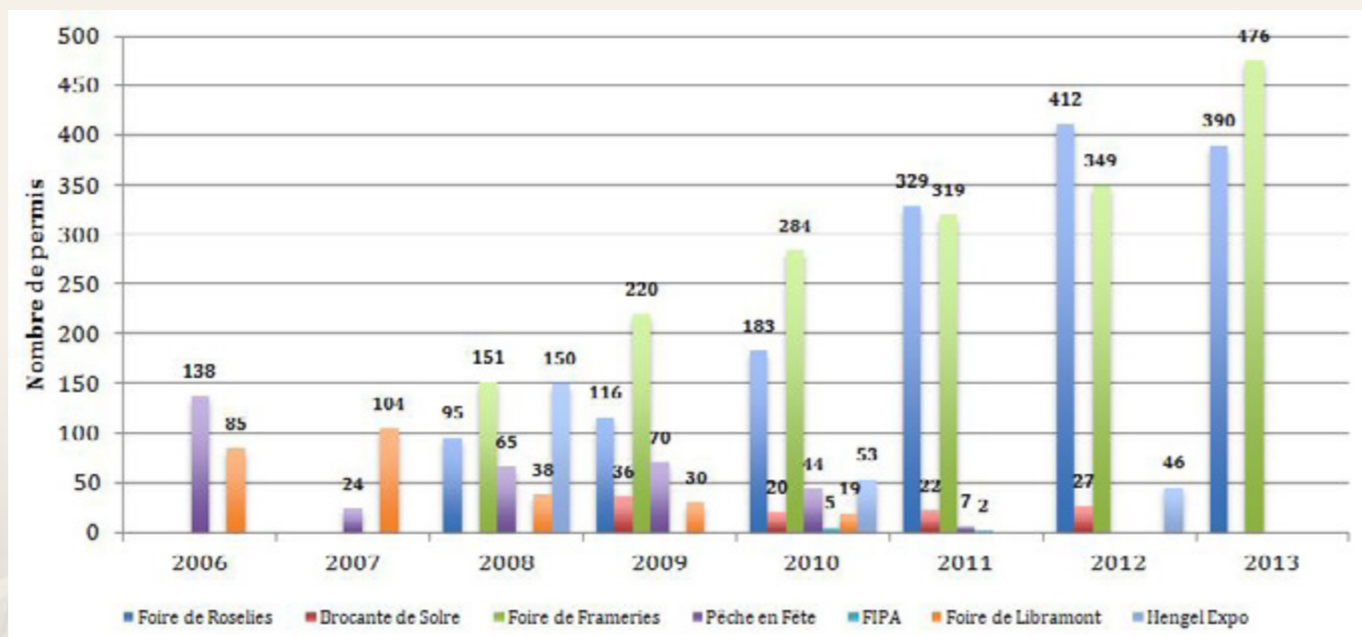
Fishart.

FishArt se tenait les 30 novembre et 1er décembre 2013 au Hall Omnisport de la Constitution, 82 Boulevard de la Constitution à Liège. Le salon étant concomitant à Hengel Expo, la Maison wallonne de la pêche a assuré une présence sur le salon uniquement le dimanche. Néanmoins, une collaboration a été mise en place avec la Fédération Royale des pêcheurs à la ligne de la Basse-Meuse liégeoise afin de pouvoir présenter des visuels des actions menées en Basse-Meuse durant tout le salon. A cette occasion, le projet FEP Pisciflore Cheratte a été présenté et promu auprès des visiteurs.



Hengel Expo.

Le salon s'est tenu les 30 novembre et 1er décembre 2013 au Kortrijk Xpo. Un stand commun avec la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique a été aménagé compte tenu de la proximité de deux asbl. La Maison wallonne de la pêche proposait une animation avec le simulateur de pêche. Il était aussi possible de commander le permis de pêche de la Région wallonne et d'obtenir des informations sur la réglementation de la pêche en Wallonie.



Evolution du nombre de permis de la Région Wallonne commandés lors des foires et salons.

LA FORMATION ET L'INFORMATION

8. DEVELOPPEMENT D'OUTILS DE COMMUNICATION

En 2013, l'asbl a développé de nouveaux visuels afin de valoriser les actions menées dans le cadre des projets financés par le Fonds Européen pour la Pêche. Trois wallups ont été imprimés pour présenter les actions mises en place lors du projet Pisciflore Cheratte et deux autres wallups ont été réalisés pour présenter le projet RAVMeuse. Il s'agit de bâches de 2,5 m hissées sur des mâts télescopiques.



9. SENSIBILISATION DE LA PRESSE ET INFORMATION DU PUBLIC

L'association a eu l'opportunité de participer au tournage de la Clé des champs le 25 avril sur le lac de la Plate Taille et les bords de Meuse dans le cadre d'une séquence de présentation des frayères artificielles et radeaux végétalisés.

Un second tournage a été enregistré à l'occasion du Demo Forest dans le cadre des activités de découverte de la pêche organisées par la Maison wallonne de la pêche, la Maison de la pêche du Luxembourg en collaboration avec les écoles de pêche agréées de Wallonie.

Une communication de la Maison wallonne de la pêche relative aux structures de substitution implantées dans les milieux fortement urbanisés pour recréer des habitats et des sites de reproduction pour les poissons a été diffusée lors du colloque « Gestion des Peuplements de Poissons et de leurs Habitats ». Ce colloque s'est déroulé le 30 mai 2013 à l'Institut zoologique de l'Université de Liège. Les expériences menées sur les radeaux végétalisés, les frayères fixes et flottantes ainsi que les fascines ont été présentées à l'auditoire.

RESTAURATION DES HABITATS PISCICOLES

1. TROUILLE BLEUE – DIAGNOSTIC ET PROPO- SITIONS D’ACTIONS

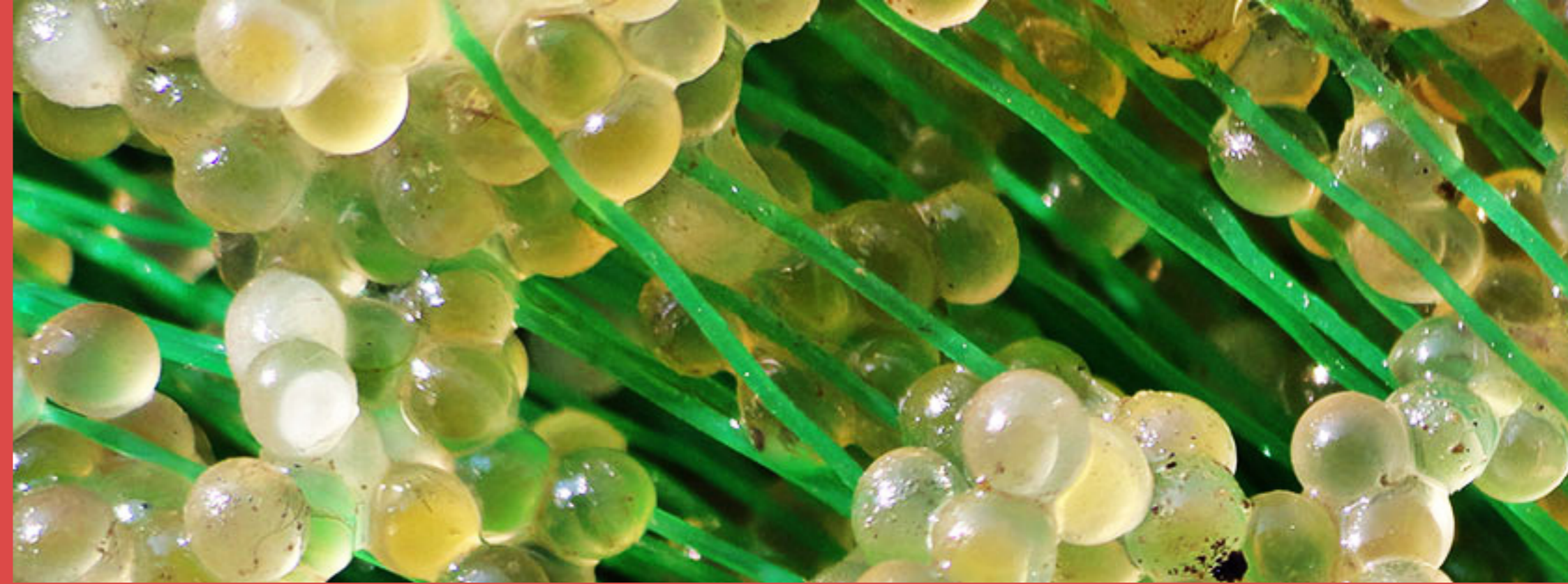
A la demande de la Fédération Piscicole et Halieutique du sous-bassin de la Haine, un diagnostic a été établi sur la Trouille, affluent de la Haine, entre Givry et sa confluence. Ce travail a été mené par deux stagiaires Eurodyssée encadrés par l'équipe scientifique de l'association. L'objectif était de formaliser un état des lieux exhaustifs, de mettre en évidence les problèmes existants et de proposer des solutions de nature à améliorer l'état général des populations piscicoles de la Trouille.

2. FRAYERES ARTIFICIELLES

Dendre – Frayères fixes.

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Contrat de Rivière Dendre, la Maison wallonne de la pêche en partenariat avec la Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre a rentré un projet d'installation de frayères artificielles fixes sur le cours principal de la Dendre canalisée ainsi que sur le canal Ath-Blaton.

Une visite de terrain a été nécessaire afin de déterminer les emplacements propices à l'installation des frayères. Une concertation avec la Direction des Voies hydrauliques était indispensable pour obtenir leur assentiment par rapport au projet. En raison du délai pour l'obtention de l'autorisation, la concrétisation du projet n'a pu se faire en 2013. La construction de frayères fixes sur mesure a néanmoins été entamée en 2013 afin de pouvoir assurer rapidement la mise en place dès réception des autorisations nécessaires.



FEP PisciFlore Cheratte - Frayères fixes.

Le projet PisciFlore Cheratte a été mis en place suite à la pollution aux insecticides de 2007. Les objectifs du projet sont d'offrir un milieu propice à la reproduction des espèces de poissons phytophiles, des zones d'habitats aux juvéniles de ces espèces de poissons dans un milieu physiquement dégradé par la chenalisation. Ils visent également la création de zones de refuges pour les poissons contre la prédation exercée par le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*).

C'est dans ce contexte que trente mètres de frayères ont été installées sur le mur de la Darse. Des pontes de brèmes communes ont déjà été observées quelques jours après l'installation des structures le 8 mai 2013. Cette reproduction a eu lieu sur l'entièreté des structures mises en place (33,5 m²). Ce sont près de 32.500 œufs qui ont été pondus par m² de frayères. Les structures ont récolté plus de 11.000.000 d'œufs de brèmes. De nouvelles pontes de brèmes de 200.000 œufs sont survenues le 10 juin.

Entre le 8 et le 10 juin, des pontes de carpes communes ont été observées sur les frayères artificielles. Les 3000 œufs comptabilisés sont anecdotiques par rapport à la quantité attendue.

Des carassins se sont reproduits durant la même période que les carpes conduisant à un mélange d'œufs des deux espèces.

Lacs de l'Eau d'Heure – Frayères flottantes.

Les frayères artificielles flottantes ont été installées sur le lac de la Plate Taille les 21 et 22 mars 2013. Ces dates s'expliquent notamment par une période de froid plus tardive qui ne permettait pas la mise en place des frayères sur les lacs. Au vu des résultats obtenus les années précédentes, les frayères ont été disposées de manière similaire lors de l'implantation. En l'absence de subvention spécifique pour le suivi des infrastructures, l'ensemble des frayères ont été disposées sur le lac de la Plate Taille pour limiter le temps nécessaire à l'entretien et au suivi des frayères. Cinq sites ont été choisis sur le lac de la Plate Taille : la anse de la Fontaine aux Planes, le fond de la anse à proximité du centre ADEPS « Le Cierneau », la anse de l'ADEPS, la anse de « Oupia » et enfin la Crique des Cabiniers.

L'utilité des frayères est, à nouveau, vérifiée cette année avec l'observation de pontes de plusieurs espèces phytophiles dont les gardons et les carpes.



3. RADEAUX VEGETALISES

Lacs de l'Eau d'Heure.

Suite au retrait des radeaux végétalisés implantés sur le lac de l'Eau d'Heure, la Maison wallonne de la pêche a assuré l'entretien des radeaux végétalisés déplacés sur le lac de la Plate Taille. Suite à la destruction volontaire de plusieurs filets et grillages protégeant les plantes contre la consommation des canards, les radeaux ont subi des dégâts sévères et devront faire l'objet d'un regarnissage pour pouvoir assurer leur rôle la saison prochaine. Au niveau de la structure même du radeau, la solidité de celui-ci se confirme après cinq années, les dalles ainsi que les systèmes de flottaison sont toujours fonctionnels.



FEP-RAV-Meuse.

L'artificialisation des cours d'eau a provoqué la raréfaction des habitats pour les populations de poissons. En Meuse, les poissons limnophiles sont rares et les stocks de nos espèces piscicoles wallonnes d'intérêt commercial ne sont plus à leur niveau optimal depuis de nombreuses années. Devant ce constat, la Maison wallonne de la pêche a œuvré à la mise en place du projet RAVMeuse qui a pour objectif principal de recréer des sites d'accueil favorables au développement des espèces piscicoles.

Dans le contexte mosan fortement artificialisé, il semble invraisemblable de mettre en œuvre une réhabilitation des berges à court terme. Des habitats de substitution sous forme de radeaux végétalisés sont proposés par le projet. Ceux-ci servent de zones refuges et de protection contre les prédateurs tels les oiseaux piscivores, de site de nourrissage ou encore de substrat de ponte pour les espèces phytophiles et phytolithophiles. Les systèmes racinaires des espèces végétales implantées sur les radeaux accueillent les larves et alevins.

En 2013, l'association s'est consacrée au suivi de 300 m² de radeaux implantés dans les noues et darses de Meuse ainsi qu'à l'élaboration, à la mise en place et au suivi de plus de 528 m² de radeaux végétalisés supplémentaires. Les radeaux sont ancrés dans les noues de Waulsort et de Tailfer, dans la frayère de l'Hermeton ainsi que dans les darses de Corphalie, d'Amay et de Cheratte.

De nombreuses pontes ont d'ores et déjà été observées sous les radeaux. Grâce aux prélèvements effectués, il a été possible d'identifier des ablettes, des carassins, des carpes, des gardons, des goujons et des perches.

RESTAURATION DES HABITATS PISCICOLES

RESTAURATION DES HABITATS PISCICOLES

4. FASCINES VEGETALISÉES

Les fascines sont des cylindres de fibres naturelles de coco biodégradables compressées et solidarisées par un filet. Celles-ci sont habituellement utilisées dans la stabilisation de berges et dans la lutte contre l'érosion. Les fascines ont une longueur de trois mètres et un diamètre de vingt centimètres pour une densité de 4-5 kg par mètre linéaire. Les fascines nues ont été plantées à l'aide d'hélophytes déterminées en fonction des exigences du projet. La darse de Cheratte a accueilli cent mètres de fascines végétalisées qui ont été implantées dans des structures métalliques le long de l'ancien quai de chargement du charbonnage.

Un suivi a été réalisé afin de s'assurer du bon développement des plantes et de leur capacité à se maintenir dans les fascines. Le système racinaire a aussi été surveillé de près afin de vérifier qu'un volume suffisant de racines est disponible aux périodes de reproduction des espèces phytophiles. En comparant les dates de pontes du gardon, de la brème et de la carpe avec le développement du système racinaire au fil du temps, il apparaît que la disponibilité en substrat de ponte est assez faible pour la brème commune et le gardon. Au contraire, la disponibilité est acceptable au moment de la reproduction des carpes.

Le système racinaire des plantes ne disparaît pas totalement lors de la période hivernale. Pour les années futures, la disponibilité en racines devrait être plus avantageuse pour la reproduction des poissons.

Malgré la faible disponibilité en substrat, des pontes ont été examinées. Celles-ci ont eu lieu entre le 5 et le 8 mai. La présence de géniteurs de brèmes communes semble indiquer que les œufs seraient de cette espèce. Néanmoins, le taux d'éclosion de l'échantillon étant de 0 %, il a été impossible de valider cette hypothèse par l'observation des larves à différents stades. De nombreuses larves et alevins ont été aperçus sous les paniers végétalisés et à proximité de ceux-ci. De jeunes brochets ont été observés à plusieurs reprises à l'intérieur des paniers végétalisés. Ils y trouveraient un endroit favorable pour se placer à l'affût et les proies y sont nombreuses. De plus, les systèmes racinaires et les treillis leur apportent une certaine protection face à d'éventuels prédateurs. Des plongées ont été effectuées afin d'assurer un suivi visuel des espèces piscicoles et des stades de vie présents sous les fascines. Plusieurs espèces ont été observées à ces occasions dont le brochet, le gardon, la perche fluviatile et la perche soleil. Les individus mesuraient de 10 à 20 cm. La présence de poissons adultes sous les paniers végétalisés n'a jamais été observée.

5. CAGES DE PROTECTION CONTRE LA PREDATION

En 2013, sept cages rectangulaires d'un volume de 3,2 m³ ont été placées dans la darse de Cheratte. Les cages sont confectionnées à partir de treillis à souder dont la taille des mailles est déterminée pour permettre le passage des poissons mais pas du Grand Cormoran. Les poissons étant lucifuges principalement dans les jeunes stades, chaque cage est recouverte d'une bâche plastique attachée à la structure métallique afin de fournir une plage d'ombre attractive.

Un suivi est assuré à l'aide d'une caméra acoustique pour estimer les densités de poissons en place, de distinguer les espèces et les tailles des poissons. Le premier suivi a été réalisé le 20 mars 2013 avant la mise en place des cages refuges afin de disposer d'une situation initiale.

La date a été fixée pour effectuer les observations en présence de Grands Cormorans hivernants. Plusieurs transects ont été réalisés et ont permis de comptabiliser 80 poissons au total dont la taille variait entre 35 à 50 cm. Un brochet et un sandre ont clairement été identifiés. Les autres poissons filmés sont essentiellement des cyprins (chevesne, carpe commune, brème commune). Quelques gardons présumés ont été observés à hauteur de la jonction avec la Meuse.

Un deuxième suivi sera réalisé dans le courant de l'hiver 2013-2014 à l'aide de la caméra acoustique afin de comparer la position, la taille et le comportement des poissons en présence des cages refuges. Des plongées ont permis de montrer la présence d'un jeune brochet et de nombreux alevins (perches, gardons...) dans et autour des cages refuges.



RESTAURATION DES HABITATS PISCICOLES

6. TRUTTATHURE

Suite aux études génétiques réalisées, il est apparu que le nombre de géniteurs peu introgressés et vraisemblablement issus de la Thure était insuffisant pour permettre d'assurer le redéploiement d'une population de truites fario endémiques sur la Thure. Dans ce contexte, il a été décidé d'élargir l'échelle de travail et de tenter un redéploiement d'une souche de Sambre plutôt que de travailler de manière isolée par affluent. Suite aux travaux effectués précédemment par la Maison wallonne de la pêche visant à déterminer le degré d'aérobie des gravières disponibles sur la Thure et l'impact du grattage manuel sur les frayères, la Fédération Halieutique et Piscicole Sambre et Oise a sollicité l'association afin d'envisager le décolmatage des frayères par traction chevaline. Les travaux d'aménagements ne seront mis en œuvre qu'à moyen terme en raison d'un désaccord relatif à la gestion du cours d'eau.

7. THUDITRUITE - INVENTAIRE DE LA BIESMELLE

Au niveau de la Biesmelle, des conclusions identiques ont été tirées concernant le taux d'introggression des truites fario présentes sur le cours d'eau. Le volet relatif à la réalisation d'une écloserie pour assurer le redéploiement de la truite fario dans le sous-bassin de la Sambre est fusionné avec le projet TruttaThure. La Maison wallonne de la pêche a réalisé un diagnostic de la situation du cours d'eau et des aménagements potentiels à mettre en œuvre pour améliorer la capacité d'accueil général du cours d'eau.

8. VÉGÉTALISATION DE LA HAUTE SAMBRE

Le projet entamé en 2012 a été poursuivi avec le soutien du Contrat de Rivière Sambre. De nouvelles placettes de végétalisation ont été créées suite à la destruction des placettes précédentes par les rats musqués. Ce projet a pour objectif de tirer parti de la préservation de la rive droite de la Haute Sambre afin d'accentuer et d'améliorer les habitats disponibles en assurant la préservation des berges contre l'érosion. La recréation d'habitats bénéficie aux poissons qui disposent d'espaces pour se cacher de leurs

prédateurs, s'y alimenter, s'y reproduire. Fort de l'expérience de l'année dernière, les placettes ont été protégées à l'aide de piquets de clôtures entre lesquels du treillis a été placé afin d'éviter la consommation des plantes par les palmipèdes herbivores et les rats musqués. En fin de saison, les plants avaient visiblement bien repris grâce aux protections mises en place. Il faudra surveiller la reprise des plants après la saison hivernale et, après le développement de ceux-ci, les protections pourront être ôtées.



PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

1. ENQUÊTES PUBLIQUES

Carrière de porphyre de Lessines .

Dans le cadre d'une enquête publique pour le renouvellement du permis d'exploiter d'une carrière de porphyre, l'association a veillé à émettre un avis constructif sur les dispositions à mettre en place pour éviter l'écoulement d'eau chargée en sédiments dans le cours d'eau voisin. A cet effet, il a été rappelé les dommages que pouvaient causer les charges sédimentaires au niveau de l'habitat (colmatage des gravières) mais aussi au niveau de la faune aquatique tel que l'enfouissement des macroinvertébrés ou l'abrasion des branchies des poissons présents.

Modification du plan de secteur Projet Ferganwez.

Dans le cadre de la modification du plan de secteur, la Maison wallonne de la pêche est venue, conjointement avec la FSPFB, en soutien à la société de pêche locale afin de sensibiliser la commune à la préservation de deux ruisseaux frères non classés et d'une zone humide d'intérêt. La commune souhaite reclasser ce secteur en zone d'habitat afin d'y développer des habitations, commerces et services. Un avis motivé a été introduit par la Maison wallonne de la pêche afin de faire valoir ses arguments auprès de la commune et éviter le reclassement de la zone au vu des dommages non négligeables qui en résulteraient pour la population piscicole présente dans les cours d'eau voisins.

Changement de gabarit de la Lys.

La Maison wallonne de la pêche a réagi à l'enquête publique concernant les travaux de modernisation de la Lys dans la traversée de Comines entre l'écluse de Bas-Warnton et la limite de la Région à Wervicq. Alors que des espaces naturels sont encore présents, les travaux vont causer des dégâts irréparables. Dans ce contexte, l'association a émis des remarques sur le projet en vue d'en améliorer les aspects hydro-morphologiques notamment par l'intégration de risbermes ou d'autres aménagements de nature à diversifier les habitats, offrir des zones d'abris et de nourrissage pour la faune piscicole.

2. ESPECES EXOTIQUES ET INVASIVES



Enquête sur les plantes aquatiques invasives .

La Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi) du Service Public de Wallonie a réalisé une enquête pour détecter les foyers d'invasion de plantes aquatiques émergentes en Wallonie : le cabombe de Caroline, la crassule des étangs, l'hydrocotyle fausse-renoncule, les jussies, le myriophylle hétérophylle et le myriophylle du Brésil. Leur répartition exacte étant assez mal connue, l'obtention de ces informations s'avère essentielle pour agir afin d'enrayer leur progression. Un appel a été lancé par la Maison wallonne de la pêche auprès de ses membres et des visiteurs du site web afin de les solliciter pour communiquer les éventuelles observations réalisées lors de sorties de pêche.

Règlement européen sur les espèces exotiques.

Dans le cadre de la mise en place d'un règlement européen relatif aux espèces exotiques, l'association a analysé les textes en regard des activités du secteur de la pêche sportive et de loisirs afin d'identifier les éventuelles contraintes nouvelles que le texte pourrait imposer. Les diverses remarques ont été transmises à l'Administration régionale compétente.

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

3. POLLUTIONS DES COURS D'EAU

Evaluation des dommages piscicoles du ruisseau de Neufchâteau.

En 2009, une pollution mécanique a touché le ruisseau de Neufchâteau en aval du plan d'eau où des opérations de dragage et d'enlèvement des boues étaient opérées. Des mortalités de poissons ont été déplorées. Afin de disposer d'une base de discussion avec le responsable des travaux, la Fédération de la Haute Semois et les sociétés de pêche touchées par la pollution ont sollicité auprès de la Maison wallonne de la pêche la réalisation d'une estimation du dommage subi. Un dossier a été élaboré afin de fournir les informations susceptibles d'aider les sociétés lésées dans cette affaire.

Pollution de la Sambre.

Suite au jugement rendu en 2013, la société en cause dans le cadre du dossier des pollutions survenues sur la Sambre en 2005 et 2007 s'est pourvu en appel de la décision prise par le Tribunal correctionnel. L'avocat de l'association, Maître DENIS, a assuré le suivi du dossier pour le compte des associations plaignantes : les Fédérations halieutiques présentes sur la Sambre ainsi que la FSPFB et la Maison wallonne de la pêche. La décision finale est donc reportée jusqu'à la décision de la cour d'appel.

Pollution de la Biesmelle.

Compte tenu du manque d'éléments dans le dossier répressif, la société de pêche a sollicité la ville de Thuin pour tenter de relancer l'enquête ou, au minimum, que les éléments récoltés soient versés au dossier. Il apparaît qu'au vu des divers manquements survenus dans le cadre de ce dossier, il est peu vraisemblable que la société de pêche « Le Goujon Thudien » et la Maison wallonne de la pêche aient gain de cause dans cette affaire.

Mise à sec de l'Ourthe.

Suite à la mise à sec de l'Ourthe en aval du barrage de Nisramont en 2012, un dépôt de plainte avec constitution de partie civile a été effectué par la Maison wallonne de la pêche conjointement avec la Fédération locale, le Groupement des Sociétés de Pêche de l'Ourthe Banale Luxembourgeoise, et la FSPFB. Aucun nouvel élément n'est intervenu en 2013 concernant cette affaire.

Pollution de la Salm et de l'Amblève.

Suite à plusieurs pollutions dont une pollution au chlore provenant de la piscine voisine du cours d'eau, la Maison wallonne de la pêche a proposé son soutien aux Fédérations et Sociétés de pêche lésées. Divers conseils en matière de procédure ont été préconisés pour maximiser les chances des plaignants d'obtenir une reconnaissance des dommages subis et de pouvoir prétendre à un dédommagement. Cette pollution soulevant la problématique des procédures à suivre en matière de pollutions, les informations juridiques et administratives disponibles ont été synthétisées et vulgarisées et seront prochainement mises en ligne sur le site Internet de l'asbl.

Développement d'un module « pollutions ».

La page consacrée aux pollutions est en passe d'être complètement revue afin de faire place à un formulaire permettant aux internautes de signaler les pollutions qu'ils ont observées sur les cours d'eau wallons. Après validation de l'observation par l'association sur base des photographies transmises, d'articles de presse et des informations répercutées par les Fédérations et Sociétés de pêche, l'information sera mise en ligne sur le site Internet et localisée sur une carte. L'objectif est d'opérer une action de sensibilisation pour montrer l'importance des pollutions ponctuelles sur les cours d'eau et les risques que cela représente. En parallèle, des informations complètes seront mises à disposition des Sociétés de pêche et de tout pêcheur sur les gestes à poser lors de la constatation d'une pollution sur un cours d'eau.

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

4. REACTIONS FACE A L'IMPLANTATION DE CENTRALES HYDROE- LECTRIQUES

Renouvellement du permis d'exploitation de la centrale de la Plate Taille.

Dans le cadre du renouvellement du permis d'exploitation de la centrale hydroélectrique de la Plate Taille, la Maison wallonne de la pêche a communiqué ses remarques en vue de minimiser l'impact du turbinage sur les habitats ainsi que la faune et la flore présentes sur le site.

Matinée hydroélectricité – Contrat de rivière Dyle-Gette.

Dans le but louable de diminuer les gaz à effet de serre, de nombreux projets hydroélectriques voient le jour en Wallonie. La matinée organisée par le Contrat de rivière était l'occasion de faire le point sur cette forme d'énergie. Le Directeur de la Maison wallonne de la pêche n'a pas manqué de faire part de la menace que représente l'hydroélectricité pour l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau en Wallonie. Outre les mortalités de poissons, il importe de signaler les effets sur la libre circulation des sédiments, les problèmes de colmatage, de perturbation des milieux lotiques, etc. D'autre part, le développement de cette énergie impose le maintien d'obstacles à la libre circulation des poissons et nécessite le placement de systèmes d'évitements pour les poissons. Les échelles à poissons et les passes à la dévalaison représentent logiquement un coût que les hydroélectriciens refusent généralement de prendre en charge. Même en présence de systèmes de passes, le respect d'un débit minimum est impératif pour préserver la vie dans le cours d'eau.

5. KAYAK RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'EXPLOITATION

Lors de la demande de renouvellement du permis d'exploitation des kayaks sur la Lesse, l'association a remis un avis concerté avec la Fédération Halieutique de la Haute-Meuse namuroise et la FSPFB. L'objectif était de sensibiliser les pouvoirs locaux aux risques d'une augmentation des activités liées aux kayaks pour l'environnement et le bon fonctionnement de la rivière. La décision d'octroi du permis sous conditions ne semblant pas garantir la préservation des milieux, les structures qui s'étaient prononcées dans le cadre de l'enquête ont établi un recours contre le permis octroyé. Le dossier est suivi par l'avocat de l'association Maître DENIS.

SOUTIEN AUX FÉDÉRATIONS ET À LA POLITIQUE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE PÊCHE

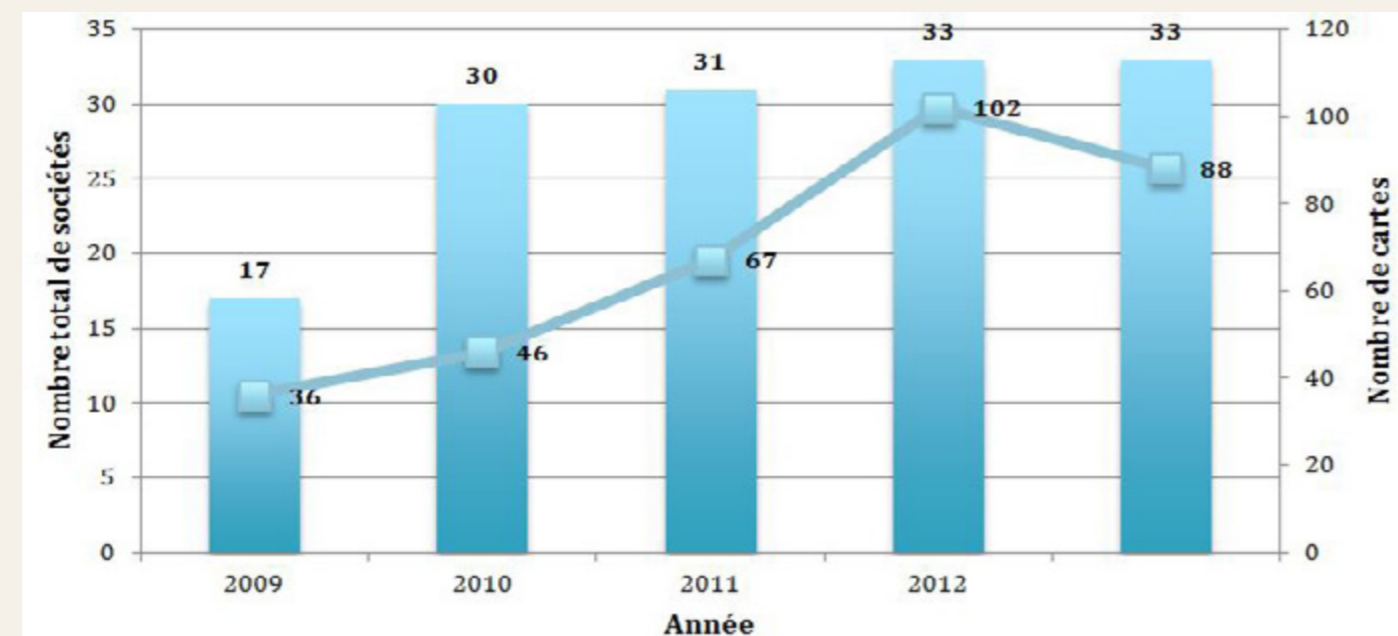
1. COMMANDE EN LIGNE DES CARTES DE SOCIÉTÉS

Outre le permis de pêche, la Maison wallonne de la pêche propose aux visiteurs du site www.permisdepeche.be de commander en ligne leur(s) carte(s) de sociétés. Le pêcheur dispose d'une liste des sociétés de pêche au sein de laquelle il peut effectuer un tri. Une fois la société de pêche choisie, il sélectionne la carte d'affiliation de son choix : carte annuelle, vacances, jeune... et obtient l'ensemble des informations concernant le parcours de la société de pêche, le règlement, les photographies du parcours...

Le pêcheur reçoit sa commande par voie postale avec sa carte de société et les documents que la société souhaite mettre à disposition de ses membres (calendrier des reempoisonnements, réglementation, carnet de captures, etc.)

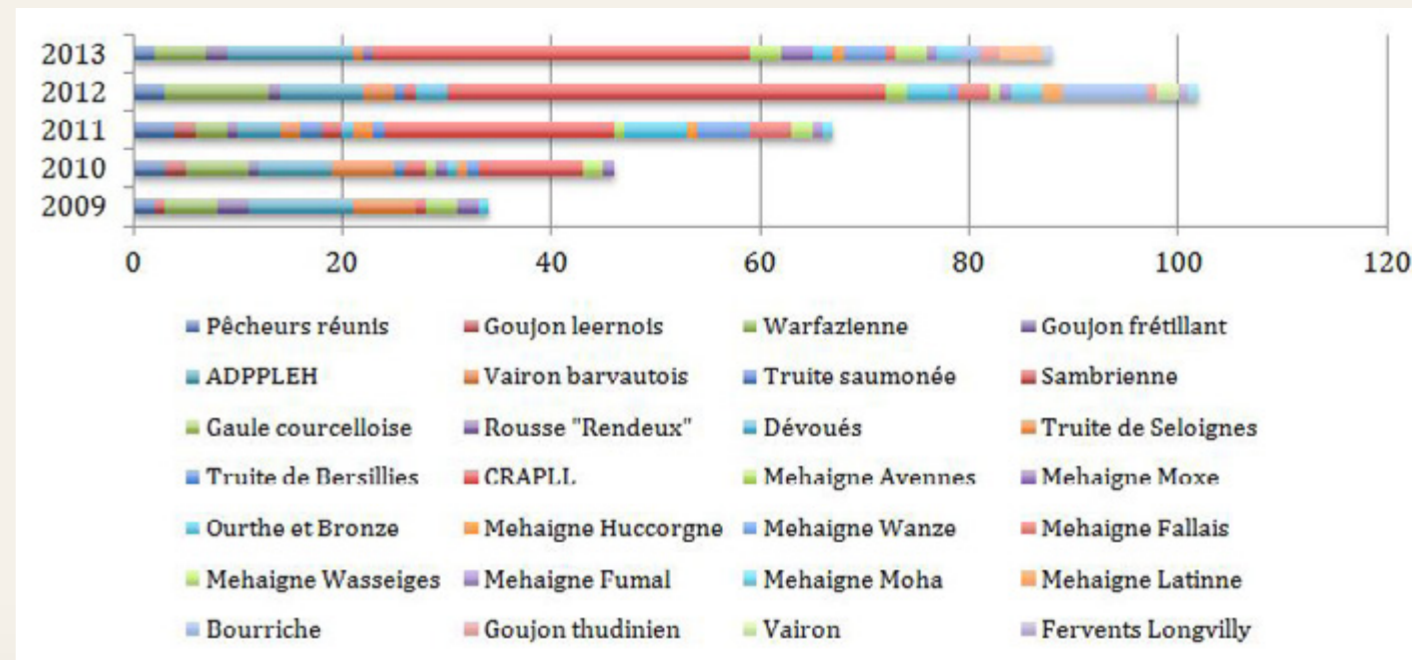
De son côté, la société de pêche reçoit mensuellement le tableau de ses membres inscrits par Internet ainsi qu'un décompte financier.

Les ventes sont en légère régression par rapport à 2012, quatre-vingt-huit cartes ont été délivrées par le biais du système de commande en ligne.



Evolution du nombre de sociétés proposant la commande en ligne de cartes d'affiliation et évolution du nombre de cartes délivrées par le web.

Afin de pouvoir satisfaire au mieux les pêcheurs, le système gagne à disposer d'une offre la plus large et diversifiée possible. Bien que l'offre s'élargisse progressivement, de nombreux cours d'eau ou secteurs de cours d'eau ne sont pas encore représentés dans l'offre en ligne. D'autre part, certaines sociétés attendent qu'un système de vente en ligne vienne remplacer le système de commande pour se lancer dans le projet. Le système offre encore de nouvelles perspectives afin de faciliter les démarches des pêcheurs.



Evolution du nombre de cartes commandées en ligne par société de pêche.

Un lien a été établi entre le site de commande en ligne des cartes d'affiliation et le site d'index des sociétés et parcours de pêche afin d'orienter directement le pêcheur vers la carte d'affiliation de la bonne société de pêche et de donner une autre dimension au service proposé.

SOUTIEN AUX FÉDÉRATIONS ET À LA POLITIQUE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE PÊCHE

2. POLLUTIONS

La Maison wallonne de la pêche apporte son soutien aux Fédérations de pêche qui souhaitent déposer plainte pour pollution. L'association prend en charge la constitution d'un dossier récapitulatif reprenant les articles de presse de même que les divers témoignages récoltés ou encore des photographies des événements. Ce dossier est transmis à l'avocat de l'association pour effectuer le dépôt de plainte, habituellement, avec constitution de partie civile. Les frais encourus sont pris en charge par l'association.



3. ETUDES ET ACTIONS DE RESTAURATION DES COURS D'EAU

En 2012, l'association a effectué diverses études sur les cours d'eau, notamment, sur la Thure dans le cadre du projet Trutta Thure et la Biesmelle avec le lancement du projet Thudi Truite. Un diagnostic a été posé sur la Trouille de Givry à sa confluence avec la Haine.

4. SOUTIEN ADMINIS- TRATIF, JURIDIQUE ET TECHNIQUE

De manière générale la Maison wallonne de la pêche tente, dans la mesure de ses moyens, d'apporter une réponse aux problématiques transmises par les Fédérations et les Sociétés de pêche. A titre d'exemple, une liste non exhaustive d'actions réalisées dans ce cadre est présentée dans les paragraphes suivants.

A la demande de la Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise, la Maison wallonne de la pêche a apporté un soutien administratif et juridique pour identifier clairement les règles en matière de pratique de la pêche en bordure d'une réserve naturelle. L'association a communiqué à la Fédération les nouvelles obligations des agriculteurs de clôturer le long des cours d'eau, suite aux modifications réglementaires.

Une demande a été introduite auprès de la Ministre de tutelle de l'AFSCA afin de définir un statut hobbyiste pour l'aquaculture et les conditions y afférant.

Des conseils ont été prodigués pour la création de nouvelles sociétés de pêche sur la gravière Brock en Basse-Meuse et dans le sous-bassin de la Haine.

Les adaptations des dispositions légales en matière de gardes particuliers ont été analysées afin d'identifier les changements pour les aspects liés à la pratique de la pêche. Suite à cette analyse, un courrier a été envoyé à la Ministre en charge de cette matière afin de solliciter que les adaptations envisagées soient compatibles avec le développement de la pêche sportive et de loisirs en Wallonie.

Des demandes de dérogation pour le tir légal de cormorans ont été complétées à la demande des Fédérations halieutiques territoriales.



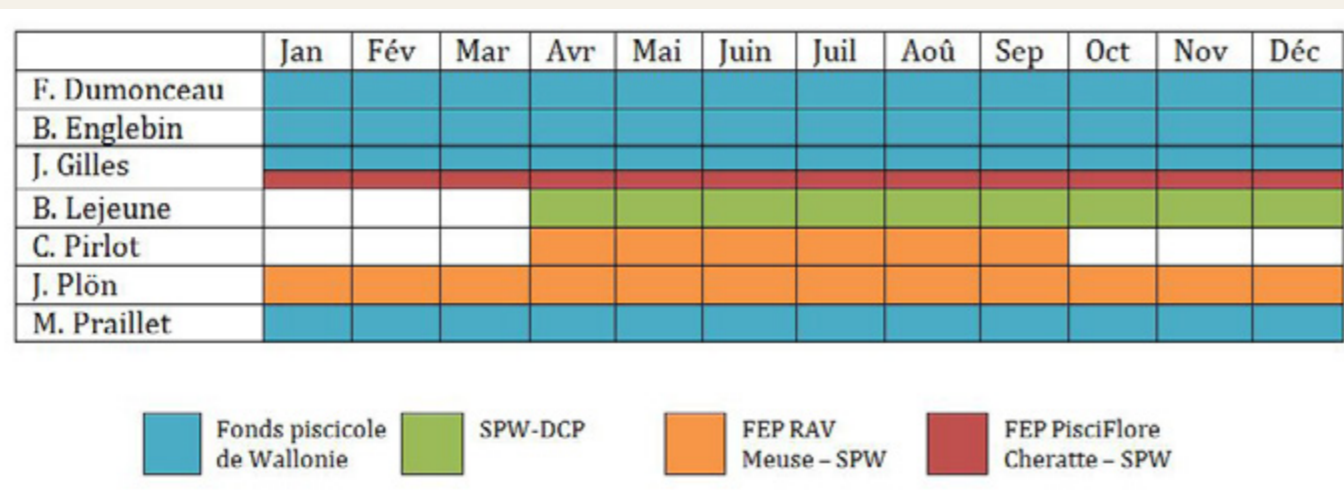
GESTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

1. RESSOURCES HUMAINES

En 2013, l'équipe de la Maison wallonne de la pêche était constituée de six personnes. Le secrétariat et la gestion administrative et comptable sont assurés par Mesdemoiselles Bérengère ENGLEBIN et Mélissa PRAILLET. Mademoiselle Bérengère ENGLEBIN, Assistante de direction, travaille au sein de l'association depuis 2004. Suite à l'augmentation des dossiers et des tâches administratives, elle est désormais soutenue par Mademoiselle PRAILLET qui travaille à mi-temps pour l'asbl depuis janvier 2013.

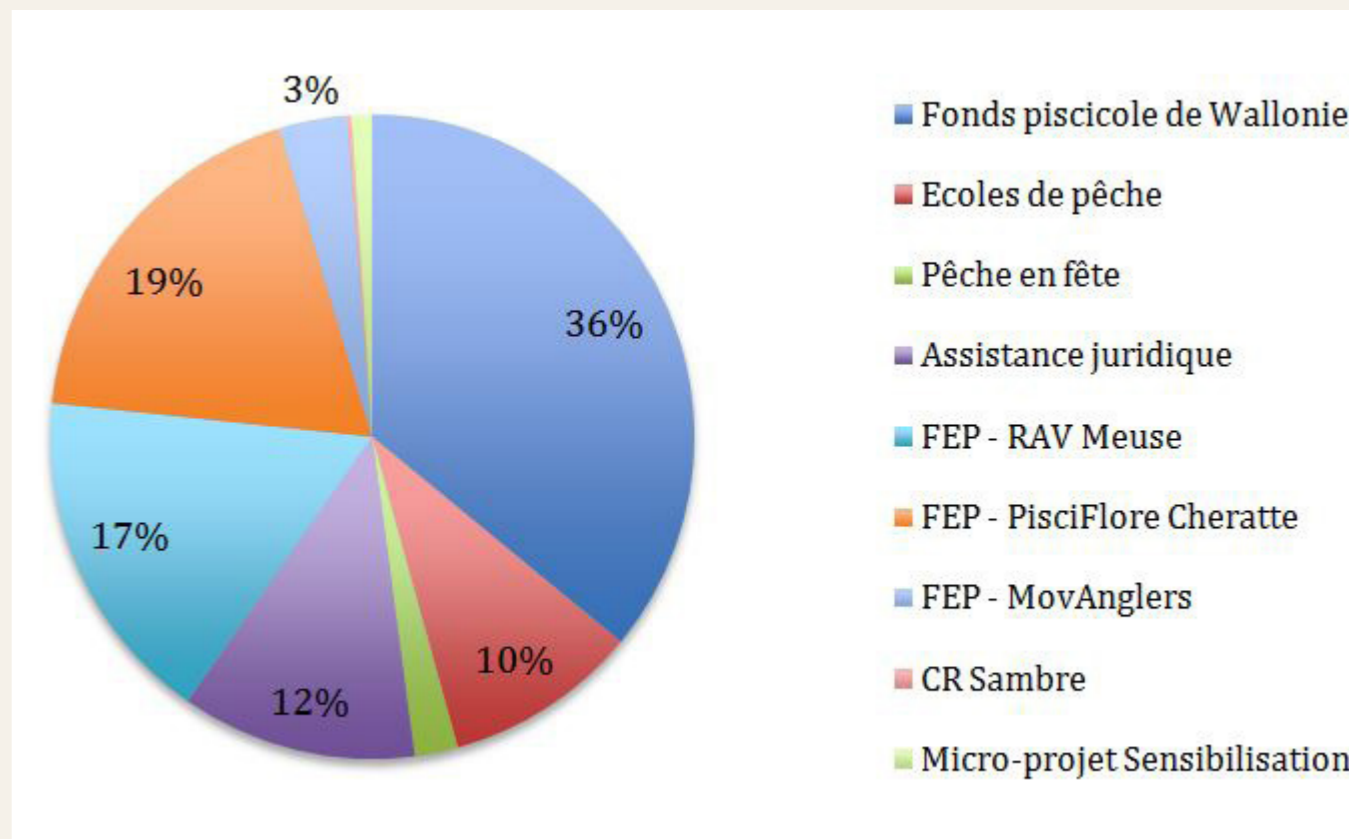
Messieurs Julien GILLES et Jonathan PLÖN ont été engagés en avril 2011 comme chargés de missions. Monsieur Julien GILLES, bachelier en environnement, apporte un soutien à l'association pour les missions scientifiques. Depuis juin 2012, il s'occupe à deux tiers temps du projet FEP Pisciflore Cheratte. Monsieur PLÖN est responsable du projet RAVMeuse, projet de restauration du milieu financé par le Fonds Européen pour la Pêche et le Service Public de Wallonie. Monsieur Colin PIRLOT a apporté son aide au projet RAVMeuse durant 6 mois. Monsieur Bruno LEJEUNE a repris la fonction de juriste depuis le mois d'avril. Il assure un soutien juridique aux Fédérations et Sociétés de pêche de même que la gestion des aspects juridiques internes à l'asbl.

Au cours de l'année, l'association a accueilli deux stagiaires qui ont contribué aux actions mises en place par la Maison de la pêche. Messieurs Fabrice REBULLIDA et Francisco HERNANDEZ BALLESTER, stagiaires Eurodyssée, ont réalisé un inventaire diagnostic de la Trouille avec le soutien de l'équipe scientifique de la Maison wallonne de la pêche. Ils ont également apporté leur aide dans le cadre des projets financés par le Fonds Européen pour la Pêche notamment dans le cadre du suivi des radeaux végétalisés, des frayères artificielles et des fascines mises en place par l'asbl. Au niveau des formations, Mademoiselle Bérengère ENGLEBIN a suivi la formation de recyclage annuel de secouriste d'entreprise.



2. RESSOURCES BUDGETAIRES

Le fonctionnement de l'association est assuré par la subvention annuelle du Fonds piscicole de Wallonie. Cette subvention permet d'assurer la gestion de l'asbl, le fonctionnement courant ainsi que certains projets modestes qui ne sont pas financés par d'autres pouvoirs subsidiaires.



SOUTIEN AUX FÉDÉRATIONS ET À LA POLITIQUE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE PÊCHE

Une seconde subvention du Fonds piscicole de Wallonie est octroyée à l'asbl afin d'assurer la promotion et la coordination des écoles de pêche ainsi que la formation des candidats formateurs de pêche. Celle-ci couvre une partie des rémunérations du personnel en charge des tâches telles que la publication de brochures (fiches poissons, brochures de promotion des écoles de pêche), le développement et la mise à jour des sites Internet consacrés aux stages et aux écoles de pêche, la participation de l'asbl à des salons où les écoles de pêche sont mises en avant (« Place aux enfants », Salon du sport, Demo Forest, Pêche Expo...).

La concrétisation des malles pédagogiques et la promotion des événements « Pêche en Fête » sont prises en charge par le Fonds piscicole de Wallonie sur des subsides spécifiques.

La Direction de la Chasse et de la Pêche finance depuis plusieurs années un expert juridique pour l'aide et l'encadrement de l'association et des Fédérations de pêcheurs dans le cadre des concertations et négociations liées à la modification de la loi sur la pêche fluviale.

La Maison wallonne de la pêche bénéficie de trois aides du Fonds Européen de la Pêche pour la mise en place des projets RAVMeuse, PisciFloreCheratteetMovAnglers.

L'association a bénéficié de deux aides dans le cadre d'appel à projets lancés par les Contrats de rivière. Certains frais de fonctionnement ont pu être pris en charge par ces budgets spécifiques octroyés par le Contrat de Rivière Sambre pour le projet de végétalisation des berges de Haute-Sambre et par le Contrat de rivière Dendre dans le cadre de la pose de frayères artificielles fixes sur le canal Ath-Blaton ainsi que la Dendre canalisée.

Enfin, l'association a bénéficié d'un subside pour la mise en place d'un micro projet de sensibilisation des jeunes aux sciences en proposant le développement d'une application iPad de vulgarisation et de sensibilisation aux habitats aquatiques ainsi qu'à la faune et la flore inféodés à ceux-ci.

3. ELABORATION DES BUDGETS ET TENUES DES COMPTES

Les budgets annuels sont élaborés par le Directeur de la Maison wallonne de la pêche sur la base des missions à réaliser pour l'exercice. Ils sont ensuite proposés au Conseil d'Administration qui les soumet pour approbation à l'Assemblée Générale de fin d'année. Ils sont également visés par le comité d'accompagnement de la Maison de la pêche.

Mademoiselle Bérengère ENGLEBIN assure la bonne tenue de la comptabilité. Elle appose un numéro et enregistre les recettes et dépenses par rapport aux entrées et sorties de fonds dans le logiciel comptable de l'asbl. Les comptes sont approuvés et reportés à l'exercice suivant par la première Assemblée Générale de l'année après rapport du Trésorier de l'association et vérification par trois Commissaires aux comptes.

Tous les comptes et budgets annuels sont soumis à la réviseur d'entreprise, Madame Christine VANDEN BOSCH, avant leur approbation par l'Assemblée Générale. Les comptes sont soumis à la certification selon les prescrits de l'Institut des Réviseurs d'entreprises.

Après validation, les comptes sont déposés à la Banque Nationale de Belgique.

MAISON WALLONNE DE LA PÊCHE

N° entreprise : 0474.966.636

Rue Lucien Namêche, 10

B-5000 Namur

T +32 (0) 81 411 570

F +32 (0) 81 411 590

info@maisondelapeche.be

www.facebook.com/MaisonWallonnedelaPeche

www.maisondelapeche.be



Commande en ligne des permis : www.permisdepeche.be
Inscription aux stages de pêche : www.stagesdepeche.be
Ecoles de pêche de Wallonie : www.ecolesdepeche.be
Index des sociétés de pêche : www.parcoursdepeche.be

AVEC LE SOUTIEN DE:



Wallonie



Service public
de Wallonie

2013 ANNÉE D'ACTIVITÉS RAPPORT

